

PEB NON AUTORISE

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur des bibliothèques

MEMOIRE D'ETUDE

Université nouvelle et documentation de recherche :
pour une amélioration des services aux chercheurs
au service commun de la documentation de l'université d'Artois

Françoise DELFOUR

Sous la direction de Jérôme KALFON,
directeur du service commun de la documentation
de l'université René Descartes - Paris 5

2001



M 2000 DCB 12

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur des bibliothèques

MEMOIRE D'ETUDE

Université nouvelle et documentation de recherche :
pour une amélioration des services aux chercheurs
au service commun de la documentation de l'université d'Artois

Françoise DELFOUR

Sous la direction de Jérôme KALFON,
directeur du service commun de la documentation
de l'université René Descartes - Paris 5

Stage effectué à la Bibliothèque de l'université d'Artois
sous la direction de Françoise ROUBAUD, directrice

2001

Titre :

Université nouvelle et documentation de recherche : pour une amélioration des services aux chercheurs au service commun de la documentation de l'université d'Artois

Title :

Recently created University and Research collections : improving services for researchers in the Library of Université d'Artois

Résumé :

Dans une université de création récente et de taille modeste comme l'Artois, la constitution d'une documentation destinée à la recherche ainsi que la mise en place de services en direction du public des chercheurs relèvent du défi. L'étude des pratiques et des besoins des chercheurs en matière de documentation et d'information permet de proposer des orientations visant à l'amélioration des services.

Abstract :

In a recently created and small University such as Artois, building up collections for academic Research and setting up services for researchers is a challenge. An approach to information needs and practices of this kind of users allows us to plan improving services.

Descripteurs :

Bibliothèques universitaires**France

Bibliothèques de recherche**France

Bibliothèques universitaires**France**Arras (Pas-de-Calais)

Bibliothèques de recherche**France**Arras (Pas-de-Calais)

Keywords :

Academic libraries**France

Research libraries**France

Academic libraries**France**Arras (Pas-de-Calais)

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1 L'Artois : une université nouvelle et sa documentation	
Analyse de l'existant	5
1. 1 Une université multipolaire de proximité	5
1. 1. 1 Le contexte de la création et ses conséquences ...	5
1. 1. 2 Etudiants et enseignements	9
1. 2 L'organisation de la documentation	10
1. 2. 1 La politique documentaire de l'université : le principe d'intégration des fonds	10
1. 2. 2 Interprétations et mises en pratique du principe d'intégration	13
1. 3 Quelle information pour quelles ressources ?	17
1. 3. 1 Le signalement des collections	17
1. 3. 2 Une offre électronique encore limitée, mais déjà confuse	19
2 La recherche et sa documentation	20
2. 1 La recherche à l'université d'Artois	20
2. 1. 1 Les chercheurs, un groupe hétérogène	20
2. 1. 2 La structure de la recherche	22
2. 2 Enquête sur les pratiques documentaires et informatives des chercheurs	24
2. 2. 1 Présentation de l'enquête	24
2. 2. 2 Les chercheurs et le SCD de l'Artois	26
2. 2. 3 Pratiques documentaires	30
2. 2. 4 Usages des nouvelles technologies et de leurs applications	33

3	Eléments de prospective	36
3.1	Revisiter le principe fondateur de globalisation des ressources	36
3.2	Repérer l'ensemble des ressources documentaires dans l'université	37
3.2.1	La mise en place d'un catalogue commun	37
3.2.2	Les effets induits	38
3.3	Contribuer à la visibilité de la recherche	39
3.4	Renforcer l'information et la communication	40
3.5	Définir des priorités pour le développement des ressources électroniques	42
	CONCLUSION	45
	BIBLIOGRAPHIE	46
	TABLE DES ANNEXES	51

INTRODUCTION

Depuis la fondation de l'établissement en 1991, la documentation n'a cessé d'être, avec la recherche, l'une des priorités des responsables de l'université d'Artois. De la qualité de la documentation à proposer à l'ensemble des publics, et spécialement aux chercheurs, dépend en effet la possibilité de se démarquer de l'image d'université de premier cycle volontiers attachée aux universités nouvelles. Deux types de discours se font fréquemment entendre à propos de la recherche depuis la création de l'université : les instances de l'université ne cessent de mettre en avant la recherche, moteur de l'établissement, et affichent leur volonté de la développer, tandis que certains enseignants soulignent la petite taille de l'université et émettent de sérieuses réserves quant à l'existence possible, dans ces conditions, d'une recherche digne de ce nom dans l'établissement. Au-delà de ces réponses toutes faites, à l'extrême l'une de l'autre et excessives dans les deux cas, ce mémoire est d'abord l'occasion de poser explicitement la question de l'existence d'une documentation destinée à la recherche dans une université nouvelle, de sa légitimité et des conditions de son développement. Ce mémoire s'appuie sur une expérience précise, celle d'un stage effectué au SCD de l'université d'Artois, pendant lequel il m'a été demandé d'étudier la documentation de recherche dans l'université, avec pour objectif l'amélioration de l'offre de services en direction des chercheurs.

L'université d'Artois va atteindre 10 ans d'existence ; les unités de recherche sont établies depuis environ 6 ou 7 ans suivant les pôles. L'époque est donc venue d'un premier bilan, coïncidant avec la fin du deuxième contrat quadriennal et la préparation du suivant. L'université a imposé dès le début une politique documentaire globale, intégrant tous les niveaux de la documentation, et par conséquent faisant endosser à la bibliothèque universitaire de chaque pôle le double rôle de structure généraliste et de bibliothèque spécialisée de proximité. Dans quelle

mesure ce système est-il suivi ? Quels sont les principaux obstacles auxquels se heurte son application, d'où viennent-ils et à quoi sont-ils dus ? Quelle place est faite aux chercheurs et à leurs besoins spécifiques dans cette organisation ? Est-elle satisfaisante pour eux en termes de collections ? de services ? C'est à Arras, le pôle le plus ancien et le plus fourni de l'Artois, que la politique d'intégration est la plus poussée ; le système doit-il être poursuivi sur ce pôle, dans quel sens le faire évoluer ? Peut-il constituer un modèle susceptible d'être étendu aux quatre autres pôles de l'université, plus récents et de taille plus réduite ?

La première partie, consacrée à une analyse de l'existant, s'attachera à cerner le contexte très particulier de l'Artois et à dresser un état des lieux de la documentation et de son organisation. L'université s'inscrit en effet dans un environnement tant institutionnel et social que pédagogique très particulier, dont les traits généraux ont des prolongements importants sur le SCD. L'analyse sera poursuivie dans la deuxième partie, qui abordera les caractéristiques de la recherche et de ses acteurs, et permettra une approche des pratiques documentaires et informatives des chercheurs à travers les résultats de l'enquête menée au cours du stage. La dernière partie fera la synthèse des adéquations et des distorsions entre l'existant et les besoins des chercheurs rendus visibles par l'analyse de leurs pratiques. Elle permettra donc de présenter les orientations qui s'offrent au SCD de l'Artois dans la perspective d'une amélioration du service rendu aux chercheurs, et elle tentera de cerner les domaines dans lesquels un positionnement du SCD serait possible, en éclairant les critères sur lesquels peuvent se fonder les choix futurs et en dégageant quelques éléments d'aide à la décision.

1 L'Artois : une université nouvelle et sa documentation

Analyse de l'existant

1.1 Une université multipolaire de proximité

1.1.1 Le contexte de la création et ses conséquences

Le schéma Université 2000

A partir du milieu des années 1980, sous la poussée des effectifs étudiants et surtout l'intervention des élus locaux, des implantations universitaires nouvelles apparaissent dans des villes moyennes qui en étaient jusque là dépourvues. Le schéma de développement et d'aménagement des universités « Université 2000 », lancé en 1990, canalise ce mouvement en même temps qu'il le conforte. Cherchant à anticiper la forte croissance des effectifs universitaires prévue pour la décennie 1990 et à opérer des rééquilibrages entre l'Ile-de-France et les régions, ainsi qu'entre grandes villes et villes moyennes, Université 2000 appuie la création, en 1991, de six « universités nouvelles », quatre en Ile-de-France (Marne-la-Vallée, Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, Evry-Val-de-Marne et Cergy-Pontoise) et deux dans le Nord - Pas-de-Calais (Littoral-Côte d'Opale et Artois). Les années suivantes apparaissent La Rochelle et Bretagne-Sud.

Le contexte régional : crise économique et retard en matière d'accès à l'enseignement supérieur

La région Nord - Pas-de-Calais connaît un contexte particulier, où les difficultés économiques et sociales dues à la fermeture du bassin minier et à la crise des industries traditionnelles rendent urgente et indispensable la reconversion des activités. La demande de formation a crû très rapidement, soulignant le retard de la région en

matière d'accès à l'enseignement supérieur et l'urgence d'un rattrapage dans ce domaine. Les trois universités de Lille voient dans les années 1980 leurs effectifs augmenter considérablement et ne parviennent plus à répondre à la demande. Avant la création des universités d'Artois et du Littoral, le département du Pas-de-Calais, peuplé de 1 450 000 habitants, était dépourvu d'université. L'ensemble de ces éléments concourent à faire de l'académie de Lille l'une de celles qui bénéficient le plus des mesures de construction et de rénovation d'Université 2000.

La création de l'université

Suite à la mission Garden, Zalta et Bordet de 1990, qui évalue la possibilité de créer de nouveaux établissements universitaires dans la région Nord - Pas-de-Calais, sont fondées par décret du 7 novembre 1991 deux universités dans le Pas-de-Calais : l'université du Littoral-Côte d'Opale et l'université d'Artois. L'université d'Artois devient de plein exercice le 1^{er} octobre 1992 ; la première rentrée a lieu le 6 novembre de la même année.

Il apparaît impossible d'appliquer en totalité la loi du 26 janvier 1984 et de soumettre les universités nouvelles au même régime que les institutions plus anciennes ; ces universités reçoivent donc un statut dérogatoire qui a pour objet d'accompagner leur mise en place (dérogations précisées dans la loi du 25 juillet 1994). L'existence d'un conseil d'orientation est l'une des principales de ces mesures particulières. Ce conseil joue un rôle important dans la conception de l'université en discutant les choix de développement de l'établissement. L'université est administrée par un conseil d'université présidé par l'administrateur provisoire. Ce conseil fait place en décembre 1996 aux trois conseils régulièrement prévus par les textes : conseil d'administration, conseil scientifique et conseil des études et de la vie universitaire ; ceux-ci élisent quelques semaines plus tard le président de l'université.

Importance du rôle des collectivités territoriales

Les collectivités territoriales, et au premier rang d'entre elles le conseil général du Pas-de-Calais, ont fait le pari du développement local à travers l'implantation universitaire,

et apportent dès le début un fort soutien à l'université d'Artois¹. Non seulement elles contribuent pour une large part au financement initial, mais elles continuent d'apporter un soutien à la vie et au fonctionnement des établissements. L'université d'Artois bénéficie aussi largement de la pratique des contrats de plan Etat-Région.

S'ajoutent aux financements des collectivités territoriales des crédits en provenance de l'Union européenne dans le cadre de différents programmes. Les universités nouvelles du Nord - Pas-de-Calais reçoivent ainsi des apports très importants du FIBM (Fonds d'industrialisation du bassin minier) et du FEDER (Fonds européen de développement régional).

L'ensemble des établissements universitaires de la région contribuent à la fondation en 1993 du Pôle universitaire européen Lille - Nord-Pas-de-Calais, qui a pour mission de coordonner l'action des établissements universitaires et de recherche en matière de relations extérieures, aussi bien en direction des pouvoirs locaux que vers l'international. Le Pôle associe au monde universitaire et de la recherche le monde économique, à travers les chambres de commerce et d'industrie, ainsi que le monde politique, avec les collectivités territoriales. Il poursuit une politique de relations internationales dans le but de promouvoir la région et de faciliter la mobilité des étudiants, et soutient la constitution d'un réseau documentaire qui doit, à terme, mettre en relation l'ensemble des bibliothèques et centres de documentation de la région.

Le choix de la multipolarité

Le rôle très fort des collectivités territoriales, qui appuient fortement la création de l'institution, ainsi que leur implication dans le projet, se traduisent par une dispersion géographique des différentes composantes entre les principales villes de la région. L'Artois est bâtie suivant le concept d'université en réseau, qui répartit les UFR sur plusieurs villes moyennes. Il s'agit ainsi de rapprocher les formations universitaires des populations locales, en particulier des moins favorisées, dans un souci de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur. Cette division permet en outre

¹ L'apport des collectivités locales représente pour l'Artois 79 % du total des crédits d'investissement destinés aux constructions. Il s'agit de la participation la plus élevée : cette proportion se situe pour les autres universités nouvelles généralement autour de 50 %.

de partager entre plusieurs collectivités la charge du développement de l'université. L'implantation d'une même entité sur plusieurs sites est une caractéristique répandue dans le nouveau paysage universitaire issu d'Université 2000 : bipolarité de Bretagne-Sud (Lorient et Vannes), multipolarité pour le Littoral (Dunkerque, Calais, Boulogne), multilocalisation dans une ville pour plusieurs universités nouvelles d'Ile-de-France. Au contraire du Littoral, qui préfère maintenir un éventail large sur chacun de ses trois sites, l'Artois choisit la formule du regroupement des grands secteurs disciplinaires par site. L'Artois étant constituée à partir d'antennes universitaires créées par Lille-1 pour les sciences et Lille-3 pour les lettres, la répartition des disciplines s'effectue suivant les formations déjà existantes. A Arras, où une antenne de Lille-3 existe depuis 1989, s'installent les disciplines littéraires et l'AES (administration économique et sociale), ainsi que les services administratifs de l'université. Une antenne de Lille-1 dédiée aux sciences économiques est établie depuis 1990 à Béthune, qui poursuit dans cette voie et accueille les sciences économiques de l'Artois ainsi que les sciences appliquées, bénéficiant de la proximité d'un IUT déjà ancien qui est intégré à la nouvelle université. Les sciences sont établies à Lens, où un nouvel IUT est créé. Les trois pôles d'Arras, Béthune et Lens accueillent leurs premiers étudiants à la rentrée 1992. L'année suivante ouvre le site de Douai, qui enseigne les sciences juridiques, renouant ainsi avec une tradition ancienne d'enseignement du droit. Le pôle le plus récent est celui de Liévin, où l'UFR de STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) bénéficie d'importants équipements sportifs.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES POLES ET DES UFR

ARRAS	Lettres Langues et civilisations étrangères Histoire – Géographie AES
DOUAI	Sciences juridiques et politiques
BETHUNE	Sciences économiques Sciences appliquées
LENS	Sciences
LIEVIN	STAPS

1. 1. 2 Etudiants et enseignements

Effectifs

Les effectifs des étudiants ont connu jusqu'en 1998 une croissance rapide, ce qui tend à montrer que l'université répond à un besoin de la région. A la rentrée 2000 les étudiants sont au nombre d'environ 12 000 : 4300 à Arras, 1300 à Béthune, 1800 à Douai, 1400 à Lens, 800 Liévin, et 1900 dans les deux IUT de Béthune et Lens. La jeunesse de l'université se traduit par une répartition assez caractéristique des effectifs dans les cycles universitaires, le premier cycle exerçant une forte prédominance. Pendant l'année 1999-2000 le premier cycle accueille 67 % des étudiants, le deuxième cycle 29 %, et le troisième cycle 4 %.

Le phénomène de recrutement de proximité

On peut observer depuis les premières années de l'université que les choix d'orientation des étudiants sont pour une large part marqués par un effet d'offre : la formation présente dans une ville a des conséquences sur les études des habitants de la ville et du département. Le choix du site prévaut souvent sur celui de la filière ; une part importante des étudiants se détermine en fonction de la proximité du site plutôt que du contenu des enseignements. La proximité des équipements universitaires a donc pour contrepartie une orientation des étudiants fréquemment conditionnée par les opportunités offertes sur place. Les lycéens habitant Douai et les environs se découvrent ainsi une vocation de juriste, tandis que les Arrageois se sentent une âme littéraire. Ce phénomène de faible mobilité étudiante et de recrutement de proximité est à mettre en relation avec une autre caractéristique majeure de l'université, qui est l'origine sociale modeste d'une grande part des étudiants et la proportion très élevée de boursiers : l'Artois est, avec un taux de 42 %, l'université française où les boursiers sont les plus nombreux².

² La moyenne nationale se situe suivant les années entre 16 et 18 %.

1. 2 L'organisation de la documentation

1. 2. 1 La politique documentaire de l'université :

le principe d'intégration des fonds

Une politique documentaire forte

Dans une université nouvelle la place qu'est appelé à tenir le SCD dépend en grande partie de l'administrateur provisoire et de son équipe. Le SCD de l'université d'Artois a bénéficié, avant même sa création officielle, d'un soutien fort et ininterrompu de la part de l'administrateur provisoire, qui occupe ensuite la présidence de l'université. Le premier contrat quadriennal insiste sur la nécessité de la création d'un SCD ; perçue comme un facteur de cohésion dans l'université, la bibliothèque est l'un des premiers services communs à être mis en place. L'Artois constitue à cet égard un cas remarquable, puisque la question de la documentation n'est que faiblement prise en compte lors de la création des universités nouvelles, et la documentation destinée à la recherche encore plus rarement³. Les responsables de l'Artois parviennent à convaincre les collectivités territoriales de l'importance d'une documentation de qualité, en particulier pour la recherche : le Conseil régional, en application des dispositions prévues dans le contrat de plan Etat-Région, attribue entre 1994 et 1998 une subvention spéciale destinée aux fonds de recherche pour le pôle d'Arras.

Rationaliser l'offre et globaliser les ressources

L'université et le SCD étant contemporains, la situation n'est pas celle d'une plus ou moins grande collaboration à établir entre les différentes unités documentaires cohabitant dans l'université, dans le cadre réglementaire du SCD. Les responsables entendent profiter de la situation d'université nouvelle, où il n'existe aucune

³ La question n'est pas davantage présente dans les débats de la profession ; elle ne fait l'objet que d'une rapide mention dans « Délocalisation des universités dans les villes moyennes : quelles bibliothèques ? » *Bulletin d'informations de l'association des bibliothécaires français*, 1991, n° 151, p. 65-90.

structure de documentation ⁴, pour bâtir une offre documentaire dont le SCD occuperait le rôle central. La présidence de l'université affiche clairement sa volonté de mener une politique documentaire d'ensemble qui permette d'intégrer tous les niveaux de la documentation, de rationaliser l'offre, d'éviter sa dispersion, et ce d'autant plus que le SCD à ses débuts ne présente encore que des collections très peu fournies. Ce principe d'intégration a été mis en valeur à tel point que le SCD a pris le nom de Bibliothèque de l'université d'Artois, traduisant ainsi cette volonté de superposition des deux entités. Le SCD a la maîtrise de l'ensemble des dépenses documentaires de l'université. En plus des siens propres, il gère les crédits des UFR et des centres de recherche affectés à l'achat de documentation. Les UFR et les centres choisissent les documents, mais la commande, la réception, le traitement et la conservation sont du ressort du SCD. De plus, le rôle du SCD ne se limite pas à la gestion des acquisitions, mais s'étend au devenir des documents. Les fonds acquis par les centres de recherche sur leurs crédits propres sont conservés à la Bibliothèque universitaire et intégrés aux collections à disposition de tous. Il n'existe pas de bibliothèques d'UFR, de centre ou d'institut ; le SCD rassemble dans ses locaux la totalité des collections. Outre son intérêt intellectuel, qui est de ne pas isoler des fonds spécialisés, cette disposition présente l'avantage d'étoffer les collections de la BU, qui sont dans les premières années bien peu fournies.

Ce principe d'intégration, érigé en véritable dogme de par la volonté du président de l'université, ne connaît cependant jamais de formalisation écrite. La seule expression écrite de ce principe figure dans le document réglant les conditions d'attribution de la subvention allouée par la Région au bénéfice de la documentation de niveau recherche du pôle d'Arras. Il est précisé que le Conseil régional met comme condition à l'octroi de la subvention le fait que tous les ouvrages acquis ainsi doivent être « enregistrés et déposés à la Bibliothèque de l'université ».

⁴ A l'exception des bibliothèques des IUT de Béthune et de Lens, qui sont bibliothèques associées. La bibliothèque de Béthune, qui était la seule à préexister au SCD, demeure largement indépendante, tandis que les liens se resserrent avec la bibliothèque de Lens, qui a demandé à entrer dans le réseau informatique du SCD.

Outre la subvention ministérielle et ses ressources propres, le SCD bénéficie de deux importantes dotations, apportées par le CNL et le FEDER. Pour l'année 2000, le budget se présente ainsi :

Subvention de fonctionnement	1 353 000 F
Contrat	2 250 000 F
Droits de BU	1 214 676 F
CNL	125 000 F
FEDER	550 000 F
TOTAL	5 492 676 F

La dotation du CNL, reconduite presque chaque année, a permis d'acquérir, depuis 1992, près de 10 000 volumes. Le CNL accorde des crédits destinés à des acquisitions autour d'un thème particulier ; en 1999 par exemple ont été acquis des ouvrages de géographie économique à Arras, et de zoologie à Lens. La subvention du FEDER est destinée au projet de développement du réseau informatique de la BU.

Le SCD a été pensé comme devant être l'unique interlocuteur des membres de l'université en matière de documentation. La situation évolue avec le développement de l'université et de ses structures de recherche. Le LCPA, Laboratoire de Chimie Physique Appliquée, unique équipe de l'Artois associée au CNRS, s'est installée à la fin 2000 dans un centre de recherche tout neuf où la documentation lui est fournie par les services du CNRS.

Le rôle double de la BU

Le principe d'intégration de tous les niveaux de la documentation au sein de la bibliothèque universitaire est la solution adoptée par l'Artois pour répondre aux contraintes inhérentes à l'organisation multipolaire de l'université : une bibliothèque unique étant présente sur chaque pôle, elle est conçue comme devant jouer autant le rôle de bibliothèque universitaire généraliste que de bibliothèque spécialisée de proximité au service des chercheurs. Les bibliothèques sont conçues sur tous les pôles comme des points de rencontre et occupent des situations de

grande visibilité. Abrisée d'abord dans des locaux provisoires, la bibliothèque d'Arras intègre à la fin de 1996 une construction neuve de 3 000 m² bâtie à l'entrée de l'université. La bibliothèque de Douai occupe le coeur du bâtiment construit pour la nouvelle faculté de Droit. Située sur un campus universitaire étendu, la bibliothèque de Béthune est légèrement surélevée et ainsi immédiatement visible. A Lens, le vaste bâtiment des Houillères du Nord - Pas-de-Calais, rénové et aménagé, accueille l'UFR de sciences. La bibliothèque est située dans les deux anciennes salles de réception ; les travaux qui se déroulent actuellement ne rendent accessible qu'une petite salle annexe. D'abord intégrée dans la bibliothèque de Lens, la bibliothèque de l'UFR de STAPS est installée dans le bâtiment de la Maison des sports, situé à quelques centaines de mètres de l'UFR de Liévin, les bâtiments définitifs de l'UFR sont en construction.

1. 2. 2 Interprétations et mises en pratique du principe d'intégration

Le nœud du problème : la confusion entre conservation et localisation

L'organisation mise en place à l'Artois était conçue comme devant répondre aux besoins de tous, étudiants comme enseignants-chercheurs. Or il apparaît que la mise en pratique du système n'offre pas toujours les services attendus, et ce pour des raisons très différentes selon les pôles. Cependant il ressort que les dysfonctionnements, aussi diverse soit leur traduction sur le terrain, ont dans tous les cas une même origine, qui est liée à la confusion qui intervient fréquemment entre conservation et localisation de la documentation. Les deux notions sont assimilées l'une à l'autre : il est entendu que les documents doivent être conservés par le SCD, ce qui rentre en effet dans ses missions essentielles, mais qu'ils doivent aussi s'y trouver physiquement, ce qui est beaucoup plus contestable et ne correspond pas aux besoins documentaires des chercheurs.

Arras, ou le principe de précaution appliqué aux bibliothèques

Le pôle d'Arras est le premier à avoir été mis en place, et c'est là que le principe d'intégration des fonds de recherche à la BU est le plus suivi⁵. Il n'existe pas en effet de bibliothèque de centre de recherche, le seul fonds séparé de la BU était celui des cartes du département de géographie, qui vient d'être transféré dans les bâtiments de la BU⁶. L'organisation établie à Arras suit le principe fédérateur défini dans les débuts de l'université. Les fonds acquis par les centres de recherche sur leurs crédits propres sont conservés à la BU et intégrés aux collections en libre accès. Ils demeurent néanmoins la propriété des centres et sont repérés comme tels à l'OPAC : chaque centre est enregistré comme une « succursale » et bénéficie d'un code particulier.

SUCCURSALES ENTRÉES DANS LE SIGB

Pôle d'Arras	1
Pôle de Béthune	2
Pôle de Douai	3
Pôle de Lens	4
Pôle de Liévin	42
Recherche Pays Bas (Arras)	101
Recherche CERACI (Arras)	102
Recherche Europe XXe siècle (Arras)	103
Recherche Antiquité (Arras)	104
Recherche Géographie (Arras)	105
Recherche CERTEL (Arras)	106
Recherche CRELID (Arras)	107
Recherche Grammatica (Arras)	108
Recherche CERTA (Arras)	109
Recherche Antiquité (Arras)	110

⁵ Arras est aussi... le pôle le plus proche de la présidence de l'université, à laquelle le principe d'intégration est si cher, et qui a donc veillé de près à son application.

⁶ Il ne s'agissait pas à proprement parler de documentation destinée directement à la recherche. Les cartes ont été acquises par le département sur ses crédits d'équipement pédagogique, et non par le centre de recherche en géographie.

La présence des documents dans les locaux de la BU est un fait acquis, qui apporte satisfaction aux chercheurs. Un problème de complémentarité des collections existe cependant, qui se situe au niveau des acquisitions. Une véritable intégration suppose la répartition des acquisitions entre les centres et la BU, les chercheurs se chargeant de la sélection des documents qui ont trait à leur domaine. C'est la situation générale, mais on remarque qu'un certain nombre de titres sont acquis une première fois par un centre, puis par la BU. Les acquéreurs de la BU qui font ce choix l'expliquent en évoquant la situation de pénurie dans laquelle se trouveraient les collections de la BU si un centre venait à retirer ses fonds et à les installer dans d'autres locaux que ceux de la BU. Mais le principe de précaution n'a pas de meilleur résultat dans les bibliothèques que dans les autres domaines où il est appliqué et, poussé jusqu'à son terme, il aboutit à constituer des « doubles de sécurité » des collections de recherche, négation absolue d'une logique d'intégration ! Cette proportion de doublons reste limitée : en moyenne 14 % des acquisitions faites par les centres sont achetées en double exemplaire par la BU, ce qui représente 687 titres⁷. Une part très faible des collections est concernée, et il est des cas où les doubles se justifient, naturellement lorsqu'il s'agit de dons, ou bien si ce sont des ouvrages certes indispensables à la recherche, mais à caractère plus général, comme les œuvres d'un auteur. Exception faite de ces cas, il n'en reste pas moins qu'une entreprise de doublonnage, même limitée, est une aberration, et qu'elle est d'autant plus inutile qu'elle concerne des

⁷ Le détail par centre figure dans le tableau suivant. Les chiffres sont à comprendre ainsi : les acquisitions effectuées sur ses crédits par le centre de recherche sur les Pays-Bas s'élèvent à 405 titres. Parmi ces 405 titres, 40 ont été achetés en double exemplaire par la BU, ce qui représente 10 % du fonds appartenant au centre.

CENTRE	TITRES	DOUBLES	
Recherche Pays Bas	405	40	10 %
Recherche CERACI	943	159	17 %
Recherche Europe XXe siècle	1346	245	18 %
Recherche Antiquité	167	11	7 %
Recherche Géographie	339	69	20 %
Recherche CERTEL	98	26	27 %
Recherche CRELID	60	3	5 %
Recherche Grammatica	765	128	17 %
Recherche CERTA	36	6	17 %
Recherche Antiquité	34	0	0

ouvrages très spécialisés, par conséquent onéreux, et dont on peut raisonnablement douter qu'ils soient jamais réclamés par plusieurs lecteurs en même temps. Par exemple, il ne semble pas indispensable de disposer des 16 volumes de l'édition complète de la correspondance de Fénelon en deux exemplaires.

Il existe aussi des cas où la complémentarité entre les fonds des centres et la BU se fait de façon très satisfaisante. Le CERTEL représente un exemple intéressant de collaboration. Ce centre a pour objet d'étude la littérature électronique, et possède à cet effet une cédéthèque fournie, constituée de plus de 150 titres d'éditions électroniques disponibles sur disquette ou cédérom concernant les littératures française, latine, anglaise, italienne, allemande, portugaise et espagnole. Un premier essai de conservation de ces documents électroniques à l'intérieur de la BU a très vite tourné court, la BU ne pouvant offrir les possibilités de consultation et les conditions de travail indispensables aux chercheurs. Les documents se trouvent aujourd'hui dans les locaux du CERTEL ; ils sont néanmoins connus du SCD, puisqu'ils sont commandés par lui et recensés à leur arrivée. Leur présence dans les locaux du centre prend la forme d'un prêt annuel au CERTEL, assorti d'un inventaire également annuel effectué par le conservateur chargé des lettres et langues. Cette pratique satisfait pleinement les chercheurs du centre comme le SCD.

Les autres pôles : autonomie et pragmatisme

A l'exception d'Arras, le phénomène de bibliothèque de proximité existe sur tous les pôles de l'Artois. La relative autonomie que connaît chaque pôle contribue à éloigner la pratique du principe d'intégration soutenu par la présidence. Les laboratoires et centres abritent tous une documentation de proximité, qui souvent se réduit à un petit nombre d'ouvrages et à quelques abonnements payés par le centre ou reçus à titre personnel par un responsable. Les chercheurs estiment indispensable de disposer sur leur lieu de travail d'une documentation de base. De plus, les étudiants de DEA et les thésards faisant partie intégrante du laboratoire, l'initiation à la recherche bibliographique se fait au cours du travail de recherche, au sein du laboratoire, et nécessite par conséquent une documentation sur place.

Conséquences sur les services : rareté des services adaptés aux chercheurs

Dans l'organisation actuelle, les services adaptés aux besoins spécifiques des chercheurs sont rares. Ceux-ci ne disposent que des services de base offerts à tout lecteur, puisque c'est la même bibliothèque qui remplit les rôles de bibliothèque généraliste et de recherche. Il n'y a pas pour les chercheurs possibilité d'accès à la BU en dehors des horaires d'ouverture, qui sont de 55 heures à Arras, Béthune et Douai, 50 heures à Lens et 37 h 30 à Liévin, où ne se trouve qu'un seul agent. Tous les pôles sont fermés le samedi. Les chercheurs ne bénéficient pas non plus de conditions particulières pour la reproduction des documents. Les tarifs des photocopies sont uniques pour toutes les catégories de lecteurs.

1.3 Quelle information pour quelles ressources ?

1.3.1 Le signalement des collections

Le SCD a adopté en 1996 le SIGB Absys. Le système permet la constitution d'un catalogue unique dont la gestion est décentralisée et assurée sur chaque pôle. Liévin, n'étant pas relié au réseau de l'université, n'a pas accès à Absys, et utilise le logiciel documentaire BCDI 2 en local. La responsable du site de Liévin se déplace chaque semaine sur le site de Lens, pour bénéficier du réseau et cataloguer dans Absys. Les acquisitions de Liévin sont donc rentrées ainsi dans le SIGB, par contre les lecteurs de Liévin n'y figurent pas, et sont inconnus sur les autres pôles.

L'OPAC de l'Artois est accessible sur Internet depuis novembre 2000⁸. L'OPAC Web diffère légèrement de l'OPAC Windows par son interface graphique, par les critères de recherche proposés, ainsi que par les sous-catalogues interrogeables.

⁸ <http://www.univ-artois.fr/scd/index/html>

Le cédérom invisible

La liste des cédéroms consultables à Douai figure sur le site Web du SCD. A Béthune les cédéroms sont repérés dans l'OPAC. Les autres pôles ne les mentionnent pas.

Accès confus et partiel aux périodiques

Alors que la rétroconversion du catalogue papier des livres est achevée sur l'ensemble du SCD, le catalogage rétrospectif des périodiques n'a été entrepris qu'en 1999 et, à cause de sa complexité, le module de gestion des périodiques d'Absys est opérationnel à Arras seulement. Les informations concernant la localisation des revues et l'état de collection sont extrêmement confuses et disparates, et sont à rechercher sur plusieurs supports, chacun n'offrant qu'une information partielle :

- Un catalogue papier reproduit les informations du CCN-PS et se présente donc sous la forme d'une liste alphabétique de l'ensemble des périodiques du SCD. C'est la seule possibilité de connaître l'état de collection, à l'exception de Douai, où ces informations sont accessibles aussi sur le Web.
- L'OPAC est très lacunaire. Arras a commencé à l'alimenter, mais cette opération très lourde est encore en chantier ; aucun des autres pôles n'a entrepris d'installer le module des périodiques d'Absys. L'OPAC permet de localiser seulement les exemplaires possédés par Arras.
- Le site Web du SCD offre pour chaque pôle la liste des périodiques reçus. Ces listes sont néanmoins de qualité très inégale quant au classement des titres et à l'information sur l'état des collections. C'est le site de Douai qui propose la liste la plus utile : liste alphabétique et thématique, avec un découpage thématique assez fin pour permettre une bonne approche du fonds des périodiques ; l'état de collection figure également. La liste thématique des revues reçues à Béthune est moins précise et ne fait que distinguer les revues d'économie de celles de sciences, tandis qu'Arras, Lens et Liévin n'offrent pas de présentation par thème, et uniquement un accès alphabétique.

1. 3. 2 Une offre électronique encore limitée, mais déjà confuse

Le service FirstSearch

En 1999 le SCD a acquis pour deux ans un droit d'accès au service FirstSearch d'OCLC. Ces bases de données sont accessibles par mot de passe depuis l'ensemble des postes situés sur chacun des pôles, à la BU comme dans toute l'université.

L'abonnement donne accès aux ressources suivantes :

- Worldcat : catalogue collectif des bibliothèques du réseau OCLC pour les monographies
- Article First : dépouillement de 12 500 périodiques
- Contents First : sommaires des 12 500 périodiques dépouillés dans Article First
- ECO (Electronic Collection On line) : accès aux revues électroniques en texte intégral pour celles auxquelles le SCD est abonné, ou aux abstracts pour celles à qui il ne l'est pas.

Le SCD a pris en outre un abonnement spécifique à Econlit, avec la participation de l'UFR des sciences économiques. Econlit est une base bibliographique qui propose le dépouillement d'environ 300 périodiques spécialisés en économie.

Méconnaissance et sous-utilisation

Les chercheurs présents aux réunions d'information paraissaient enthousiastes ; cet intérêt ne s'est pas poursuivi, et le nombre de connections à FirstSearch est aujourd'hui quasiment nul. Plusieurs facteurs se conjuguent pour expliquer cette sous-utilisation alarmante. Le projet a été piloté depuis Arras, ce qui pourrait expliquer en partie pourquoi le type de ressources électroniques choisi ne correspond pas exactement aux besoins spécifiques des chercheurs de chaque pôle. FirstSearch a fait l'objet d'une promotion insuffisante auprès du public potentiel. La grande complexité de cette offre aurait exigé la mise en place d'une information ciblée et précise, or FirstSearch a été introduit sur chaque site par une réunion d'information unique, où les chercheurs ont reçu un guide d'utilisation parfaitement incompréhensible. A ce déficit d'information s'ajoute le manque de maîtrise de l'outil par le personnel de la BU, à la suite du départ du responsable du projet.

2 La recherche et sa documentation

2.1 La recherche à l'université d'Artois

2.1.1 Les chercheurs, un groupe hétérogène

Les caractéristiques des enseignants-chercheurs

La catégorie des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur comprend les professeurs des universités et les maîtres de conférences ; elle ne représente pas exclusivement le personnel enseignant de l'université, mais elle est majoritaire⁹. Divers autres statuts coexistent parmi les autres personnels enseignants : enseignants du second degré (professeurs certifiés : PRCE et professeurs agrégés : PRAG) et enseignants non titulaires (moniteurs, attachés temporaires d'enseignement et de recherche : ATER, professeurs associés).

LES ENSEIGNANTS DE L'ARTOIS

pôle	Enseignants -chercheurs	Enseignants du second degré : PRAG PRCE	Enseignants non titulaires : ATER, moniteurs, associés	TOTAL des enseignants (hors IUT)
ARRAS	95	34	4	133
BETHUNE	46	19	4	69
DOUAI	25	4	1	30
LENS/LIEVIN	67	33	7	107
TOTAL	233 69 %	90 26 %	16 5 %	339

⁹ Les missions des enseignants-chercheurs ont été redéfinies par la loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur, chapitre II, « Les personnels », section I, *Les enseignants-chercheurs et les chercheurs*.

Les caractéristiques de la population des enseignants-chercheurs sont inhérentes au statut d'université nouvelle de l'Artois. La jeunesse de l'établissement a engendré une disproportion entre les enseignants-chercheurs, en nombre insuffisant, et les enseignants du second degré. Parmi l'ensemble des enseignants, on remarque en effet une large proportion des PRAG et PRCE, qui représentent un quart des effectifs. Cette part est plus élevée que la moyenne nationale, qui se situe à 17 %.

L'observation de la répartition des enseignants-chercheurs entre les deux catégories de professeur et de maître de conférences fait apparaître le poids des maîtres de conférences, qui représentent plus des deux tiers des enseignants-chercheurs. Or, plus mobiles que les professeurs, les maîtres de conférences généralement ne s'implantent pas à l'Artois et n'y passent que peu d'années, avant de rejoindre d'autres universités. De plus, une grande part des enseignants de l'Artois sont des « turbo-profs » qui ne résident pas sur place, ce qui n'est pas sans conséquence sur le fonctionnement administratif de l'université.

LES ENSEIGNANTS-CERCHEURS ET CERCHEURS DE L'ARTOIS

pôle	Enseignants-chercheurs		Chercheurs	TOTAL
	Professeurs des universités	Maîtres de conférences		
ARRAS	27	68	1	96
BETHUNE	10	36		46
DOUAI	9	16		25
LENS/LIEVIN	24	43		67
TOTAL	70	163	1	234
	30 %	69,5 %	0,5 %	

Les chercheurs

Dans toute l'université d'Artois le statut de chercheur ne concerne qu'un seul individu, rattaché au Centre de recherche en histoire ancienne d'Arras.

La faiblesse du troisième cycle

En 2000 les étudiants de troisième cycle de l'Artois sont au nombre de 445, la plupart préparant un DESS. 7 thèses ont été soutenues en 1999, tandis qu'étaient délivrés 22 DEA, 126 DESS et 496 maîtrises. Malgré une augmentation régulière depuis la création de l'université, le troisième cycle se signale toujours par la faiblesse de ses effectifs, qui représentent 4 % des inscrits de l'université.

LES ÉTUDIANTS-CHERCHEURS DE L'ARTOIS

pôle	Étudiants de DEA	doctorants	TOTAL
ARRAS	54	33	87
BETHUNE	9	25	34
sciences économiques	0	3	
sciences appliquées	9	22	
DOUAI	14	19	33
LENS/LIEVIN	18	16	34
TOTAL	95	93	188

Les chiffres indiqués ici sont ceux des inscriptions pédagogiques recensées par l'université. Or une grande partie des doctorants en lettres, sciences humaines, droit ou économie effectuent leurs recherches de façon totalement indépendante par rapport à l'Artois et à ses ressources documentaires.

2. 1. 2 La structure de la recherche

Les formations de troisième cycle

Sur les 13 DEA délivrés par l'Artois, 8 se font en cohabilitation avec d'autres établissements de la région. Les seuls DEA « à sceau unique » de l'Artois sont les 5 DEA scientifiques de Lens.

Le potentiel de la recherche

Les 20 équipes de recherche que comprend l'Artois se répartissent ainsi :

Equipe associée au CNRS	1 unité mixte de recherche
Equipes reconnues par le Ministère	14 équipes d'accueil 3 jeunes équipes
Centres propres soutenus par le conseil scientifique	2 centres propres

Même si la recherche est affichée depuis la création de l'université comme une priorité et bénéficie du soutien des collectivités territoriales et de l'apport de fonds européens, son développement demeure lent. L'émergence d'équipes de recherche viables nécessite en effet des moyens humains et matériels importants, s'effectue lentement, et constitue certainement la gageure la plus difficile pour l'Artois comme pour l'ensemble des universités nouvelles. Il faut remarquer, outre le faible effectif des chercheurs et enseignants-chercheurs, la petite taille de la plupart des équipes. L'université désirent accentuer l'encadrement pédagogique des étudiants, ce sont des charges d'enseignement particulièrement lourdes qui incombent aux enseignants-chercheurs et en priorité aux maîtres de conférences, les empêchant ainsi de poursuivre un travail de recherche suivi. L'université est consciente de cette situation et a décidé d'apporter une aide aux PRAG et PRCE qui poursuivent un doctorat en leur accordant sur ses propres crédits un allègement de service au cours des deux dernières années de leur thèse.

La plupart des enseignants-chercheurs proviennent des universités lilloises ; ils restent généralement très attachés à leur laboratoire d'origine, à tel point que certains d'entre eux réalisent en fait l'essentiel de leurs travaux de recherche dans des équipes rattachées à l'une des trois universités de Lille. La recherche de l'Artois peine dans ces conditions à acquérir une certaine autonomie par rapport à la métropole régionale. L'Artois s'efforce depuis sa création de développer son potentiel de recherche, mais le problème le plus général demeure celui du manque de relations avec les grands organismes de recherche : une seule équipe est associée au CNRS, même si des collaborations existent ponctuellement.

2. 2 Enquête sur les pratiques documentaires et informatives des chercheurs

2. 2. 1 Présentation de l'enquête

Les objectifs

Mon séjour au SCD de l'Artois ayant pour objectif d'envisager les conditions d'une amélioration des services rendus aux chercheurs, il était nécessaire de se pencher sur les besoins de ce type de public ainsi que sur ses attentes vis à vis du SCD, et c'est dans cette optique que j'ai préparé et effectué une enquête auprès des enseignants-chercheurs et des étudiants de troisième cycle. Ce travail avait pour but de recueillir des informations concernant les pratiques de documentation et d'information des chercheurs. Si un certain nombre d'études ont été réalisées afin de cerner les pratiques du public étudiant, peu d'évaluation des pratiques des chercheurs en matière de recherche d'information sont disponibles¹⁰. Très peu d'information existe concernant l'intensité de leur fréquentation, la nature de leur pratique ou leurs attentes à l'égard des bibliothèques.

Le public ciblé

Les personnes rencontrées donnent à voir toutes les facettes du public des chercheurs. Il ne s'agit pas uniquement de chercheurs satisfaits par le SCD ni

¹⁰ L'enquête par sondage réalisée en 1993 auprès d'un échantillon de 993 enseignants du supérieur représentatifs au plan national fournit des indications précieuses ; remarquons cependant que la date de réalisation de cette enquête ne permet pas d'inclure Internet parmi les pratiques relevées. Sondage SCP Communication pour le compte du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du journal *Le Monde* : *Les enseignants du supérieur et la lecture*, 3 vol., Maisons-Alfort, 1993. Les enseignements de cette enquête concernant plus particulièrement les rapports entre les enseignants et les bibliothèques universitaires sont analysés dans Emmanuel FRAISSE, Daniel RENOULT, « Les enseignants du supérieur et leurs bibliothèques universitaires », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 39, n° 4, 1994, p. 18-25. Les autres études disponibles ont été réalisées à l'échelle beaucoup plus réduite d'un établissement et d'une discipline ou d'un groupe de disciplines : Marie-France ROCHARD, « Quelle bibliothèque pour la recherche : enquête auprès des chercheurs scientifiques de l'université Claude-Bernard Lyon-1 », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 29, n° 1, pp. 26-31 ; Annaïg MAHE, Ghislaine CHARTRON, « Enquête sur les pratiques informationnelles des moniteurs-doctorants du CIES de Jussieu », <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/cies97/cies97te.htm> ; Dominique PEROL-ISAACSON, Catherine LAMY-FAURE, Isabelle SABATIER, « Entre tradition et innovation : les pratiques des chercheurs en économie/gestion », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 44, n° 5, pp. 35-39.

nécessairement de lecteurs assidus de la BU, mais ce sont naturellement dans tous les cas des personnes intéressées par la documentation et ses problèmes, par le simple fait qu'elles ont accepté de me recevoir. Tous les pôles et toutes les UFR sont représentées.

21 enseignants-chercheurs

10 professeurs - 11 maîtres de conférences

Parmi ces 21 enseignants-chercheurs figurent 3 directeurs d'UFR et 5 directeurs de laboratoire.

10 étudiants de troisième cycle, DEA et doctorants.

La méthode d'investigation

Le choix de l'entretien semi-directif, sur la base d'un petit nombre d'axes indicatifs, a été fait dans le but de privilégier la relation directe avec le chercheur. Les résultats n'ont donc aucune prétention statistique et sont uniquement qualitatifs. Les entretiens ont eu lieu en octobre et novembre 2000. Ils ont été menés à l'aide d'un guide, leur durée s'échelonne depuis 20 minutes jusqu'à près de 2 heures ; ils sont allés souvent au-delà du cadre prescriptif du guide d'entretien. Après avoir situé le cadre pédagogique et de recherche étaient abordées les pratiques de documentation et d'information du chercheur. J'ai essayé d'approcher l'expérience propre de mon interlocuteur, celle de ses collègues dans le cas d'un directeur d'UFR, de département ou de laboratoire, mais également les difficultés et les besoins qu'un enseignant-chercheur perçoit chez les étudiants qui s'initient à la recherche sous sa direction.

Analyse des résultats

Les résultats sont regroupés sous trois rubriques :

- les chercheurs et le SCD de l'Artois
- les pratiques documentaires
- les usages des nouvelles technologies et de leurs applications

Le nombre des pôles a souvent pour corollaire à l'Artois une vision parcellaire et morcelée des pratiques des chercheurs de l'université. Je choisis donc de présenter mon enquête en ne distinguant pas les disciplines entre elles, afin de donner une vue d'ensemble du public des chercheurs. Certes apparaissent des pratiques diverses suivant les disciplines, mais de fortes tendances générales se dégagent néanmoins. En outre, l'hypothèse suivant laquelle l'appartenance disciplinaire joue un rôle déterminant dans la pratique de l'information et de la documentation ne se vérifie que partiellement. D'autres facteurs (âge, statut, culture technique individuelle) sont à considérer. On peut reprocher à cette enquête son caractère généraliste, mais mon objectif n'est pas d'obtenir une généralisation, nécessairement abusive, mais seulement d'apprécier la diversité des pratiques ou bien leur répétition à travers quelques cas individuels.

Cette enquête a été l'occasion également de me rendre compte de la difficulté pour les bibliothécaires de travailler avec des enseignants dont la plupart sont des « turbo-profs », et parmi lesquels certains sont réellement insaisissables. De nombreux enseignants-chercheurs sont lillois ou parisiens et ne viennent que de manière très ponctuelle à l'Artois.

Le SCD a mené en 1995 une enquête auprès des enseignants-chercheurs à propos de leurs instruments documentaires. Cette enquête est certes déjà ancienne, mais certains de ses résultats rejoignent le cadre de l'enquête effectuée, et seront mentionnés.

2.2.2 Les chercheurs et le SCD de l'Artois

La fréquentation des BU de l'Artois

En ce qui concerne les BU de l'Artois, tous les cas de figure apparaissent, depuis les enseignants-chercheurs qui ne se sont rendus à la BU qu'une seule fois, au moment

de leur arrivée, jusqu'à ceux dont la présence est quasi quotidienne¹¹. La discipline à laquelle ils appartiennent ne joue pas dans ce domaine. A Arras, l'absence sur le campus de structure documentaire autre que la BU ne se traduit pas automatiquement par une fréquentation élevée des enseignants-chercheurs. Les causes de l'éloignement sont diverses : les chercheurs ont l'habitude de se documenter dans d'autres institutions, ils sont attachés à une documentation de proximité immédiate, ou bien possèdent à domicile une bibliothèque très fournie.

Appréciation de la politique d'intégration préconisée par l'université

Habitués au système documentaire double (BU et bibliothèque de centre) qui prévaut dans la plupart des universités, quelques chercheurs éprouvent des difficultés à adopter le fonctionnement spécifique de l'Artois, qui prévoit que soit rassemblée à la BU la totalité de la documentation de l'université. Quasiment tous ont connaissance de cette organisation, même parmi ceux arrivés récemment à l'Artois, mais les avis sont très partagés quant à son bien-fondé. Sur ce point la distinction s'opère entre disciplines.

Les littéraires et les économistes apprécient cette politique d'intégration et soulignent son efficacité. Ils sont satisfaits du service rendu pour ce qui est des horaires, de la sécurité et de la disponibilité des documents. Ils voient dans cette disposition un moyen efficace de lutter contre les agissements de certains de leurs collègues qui auraient tendance à confondre la bibliothèque commune d'un centre avec leur bibliothèques personnelle et à s'accaparer la documentation. Les juristes jugent indispensable la présence d'un embryon de bibliothèque afin de créer une dynamique dans leur très jeune centre de recherche, mais le directeur de l'UFR de Douai est très favorable à ce que la documentation présente dans le centre soit connue du SCD et recensée. Dans ce cas, l'attachement à l'existence d'une bibliothèque de laboratoire, au-delà de l'aspect documentaire, revêt une dimension symbolique, qui est loin d'être à négliger.

¹¹ Les statistiques du SCD indiquent que 332 des 339 enseignants sont inscrits à la bibliothèque. Il est impossible de distinguer les enseignants-chercheurs des autres types d'enseignants.

Les scientifiques de Béthune et de Lens se montrent eux extrêmement réticents par rapport au principe de double fonction de la BU, qui se démarque trop profondément des habitudes et des modèles en place ailleurs. Ils ne conçoivent pas les éventuels avantages du système et en parlent en termes d'interdiction faite au laboratoire d'effectuer les acquisitions souhaitées. Naturellement cette défense – totalement absurde à leurs yeux – a été rapidement contournée. Il est possible qu'elle n'ait pas fait l'objet de suffisamment d'explication, et que les bénéfices à en retirer pour les chercheurs n'aient pas été soulignés avec des arguments efficaces. Cette attitude est très préoccupante, elle engendre dans certains cas un réel ressentiment à l'égard du SCD et de ses oukases. Les chercheurs du laboratoire de Liévin constituent en quelque sorte un cas à part, puisque la bibliothèque ne se situe pas exactement sur le site de l'UFR, elle en est éloignée de quelques centaines de mètres, et ne bénéficie que d'une très faible surface. On ne peut donc raisonnablement la considérer comme une bibliothèque de proximité. En outre, les locaux de l'UFR n'étant pas câblés et reliés au réseau, les chercheurs de Liévin ne travaillent que très peu sur place.

Les relais entre le SCD et les chercheurs

Les conservateurs et bibliothécaires responsables de site sont les relais privilégiés ; en outre sur certains pôles les PRCE chargés des enseignements de méthodologie et documentation sont très appréciés des enseignants-chercheurs, sont considérés par eux comme des collègues à part entière, et jouent ainsi un rôle déterminant de trait d'union entre le SCD et les universitaires. La totalité des personnes interrogées admet avoir eu la possibilité d'un contact avec le conservateur ou le bibliothécaire responsable du pôle - possibilité concrétisée ou non suivant la volonté du chercheur. Les correspondants des UFR pour la documentation sont les relais prévus par l'institution, mais leur efficacité varie beaucoup en fonction des personnes. Choisis par chacun des conseils d'UFR, certains de ces correspondants sont très impliqués, tandis que d'autres ne font preuve d'aucun intérêt particulier pour les questions liées à la documentation, semblent occuper cette fonction par hasard, et sont alors peu connus de leurs collègues.

Appréciation sur les collections de l'Artois

Même si la bibliothèque d'Arras disposait à sa création en 1992 d'un fonds de 8000 ouvrages constitué par l'antenne de l'université de Lille-3, il est certain que les collections de l'université d'Artois étaient dans les premières années largement insuffisantes, et n'avaient rien de comparable avec le niveau de 200 000 volumes fixé par le rapport Miquel pour l'ouverture d'une bibliothèque universitaire. Les fonds se sont constitués au fur et à mesure de la création des UFR, de l'apparition des enseignements, et du développement des centres de recherche. Il s'agit d'une caractéristique inhérente au statut d'université nouvelle : ont procédé à des acquisitions des centres encore très jeunes, en voie de constitution, au thème de recherche encore défini de façon assez floue, et dont une grande part des membres ne demeuraient que peu de temps à l'Artois. Les achats effectués dans ces conditions ne pouvaient correspondre à une orientation bien définie, et expliquent que les fonds de certains centres se trouvent aujourd'hui assez disparates. Le rapport Lachenaud souligne les inconvénients et les limites de ce mode de constitution des collections conditionné par les circonstances : « les besoins - et l'urgence – ont commandé les acquisitions documentaires de l'université : depuis peu de temps seulement, la cohérence documentaire préside à l'établissement des collections. »¹²

Les acquisitions de niveau recherche sont effectuées sur prescription des chercheurs, et par conséquent correspondent exactement à leur thème de recherche et aux orientations du centre. Cette adéquation est reconnue et appréciée ; elle présente cependant un revers. Les enseignants-chercheurs attendent d'une BU un contact avec la recherche, la possibilité d'un butinage fructueux pour leurs recherches présentes ou futures. Or les fonds de l'Artois, sélectionnés par les chercheurs, comprennent presque exclusivement des documents déjà plus ou moins connus par eux, où ils ne peuvent par conséquent faire que des découvertes assez limitées. Dès que l'on sort des domaines couverts par les centres, « c'est le désert », résume un chercheur maître de conférences.

¹² Jean-Philippe LACHENAUD, *Bibliothèques universitaires, le temps des mutations*. Paris : 1998, p. 72.

2. 2. 3 Pratiques documentaires

Fréquentation des bibliothèques : l'attraction lilloise et parisienne

Les personnes interrogées fréquentent toutes plusieurs bibliothèques ; les BU comme les bibliothèques d'UFR et de laboratoire des trois universités lilloises, ainsi que la faculté catholique de Lille, sont les plus fréquemment citées , viennent ensuite, suivant le type de discipline, la BNF et les bibliothèques parisiennes de la Sorbonne, Sainte-Geneviève, la rue d'Ulm, l'Institut Pasteur. L'omniprésence des bibliothèques lilloises traduit le très fort lien qui unit encore les chercheurs de l'Artois à leur laboratoire d'origine. Familiers des personnes, des lieux et de l'organisation des ressources documentaires, ils conservent leurs habitudes de documentation, qui prennent pour certains la dimension de véritables rites, immuables et sacrés. Les chercheurs affirment trouver dans les bibliothèques de Lille les abonnements de périodiques dont ils ont besoin. Certains ne savent pas si ces mêmes périodiques sont reçus à l'Artois, reconnaissent n'avoir jamais fait la recherche, et, au cas où les revues ne s'y trouveraient pas, n'envisageraient pas de proposer un abonnement. De plus, beaucoup d'enseignants-chercheurs ont leur domicile souvent bien plus proche de Lille que des villes de l'Artois. Le choix d'une bibliothèque, s'il est fonction naturellement de l'offre documentaire proposée, tient donc également à d'autres critères, parmi lesquels la proximité tient une place primordiale. Il est impératif de réduire au maximum les déplacements et la perte de temps occasionnée, certains font alors le choix de chercher leur information dans un lieu unique, les universités lilloises en l'occurrence. Ce phénomène est observé chez tous les types de chercheurs, enseignants comme étudiants, les maîtres encourageant et incitant leurs élèves à se déplacer.

Documentation et information

L'aspect documentaire ne représente qu'une partie de la démarche informationnelle du chercheur : chaque individu construit un circuit de l'information, vaste, complexe, non formalisé, qui lui est propre, et qui dépasse largement le cadre des bibliothèques. Yves Le Coadic remarque que les chercheurs « s'estiment bien informés lorsqu'ils possèdent leurs propres réseaux informels de communication,

leurs abonnements aux principales revues scientifiques, leurs ouvrages de référence »¹³. Les enseignants-chercheurs fonctionnent en utilisant leurs propres relais, de façon relativement indépendante par rapport aux bibliothèques universitaires, et ce d'autant plus que le réseau Internet vient renforcer leur autonomie. La plupart apprécie cette indépendance, mais en parallèle à cette autonomie se fait ressentir le besoin, voire l'urgence d'une mise en place de stratégies d'accès à l'information, et c'est dans ce domaine de la hiérarchisation et de la sélection de l'information que la compétence du bibliothécaire peut fournir un réel service à valeur ajoutée pour le chercheur.

Veille et recherche ciblée

La veille effectuée sur les revues spécialisée permet de suivre l'actualité scientifique et constitue à ce titre l'élément clé de la recherche d'information. Les scientifiques insistent sur le fait que cette veille ne peut être pratiquée que sur des outils situés à proximité ; ils estiment que le fait de disposer de la documentation au laboratoire apporte la réponse la plus appropriée à ce besoin. L'extrême précision des thèmes de recherche permet d'assurer une veille bibliographique efficace à partir d'un nombre de revues réduit, au maximum une dizaine de titres. Très réduit chez les scientifiques, l'éventail des lectures est beaucoup plus large chez les historiens et les littéraires, où il peut atteindre une quarantaine de titres.

La recherche finalisée se fait dans le cadre d'une amorce de recherche, lorsque débutent une thèse ou un travail de recherche sur un sujet non encore traité par le laboratoire. Le chercheur part d'un article fondamental dans son domaine de recherche et remonte les citations ; il balaie également l'éventail des congrès qui se sont tenus dans ce domaine. Ce travail est d'une très grande importance car il détermine la qualité et l'originalité du travail qui va suivre. L'Artois ne comporte pas de service de RDI (Recherche Documentaire Informatisée)¹⁴ ; les scientifiques utilisent et apprécient grandement la cellule de RDI de Lille-1.

¹³ Yves LE COADIC, « Les atomes crochus : quelques aspects des pratiques de communication en chimie », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 32, n°3, 1987, p. 232.

¹⁴ Un bureau de référence, distinct de la banque de prêt, fonctionne à Arras et à Douai, mais ne reçoit quasiment aucune demande de chercheurs.

Dans son domaine propre, le chercheur a besoin d'information scientifique, fournissant les résultats de recherches dans le même domaine ; il recueille également de l'information technologique, qui porte sur les matériels, les méthodes expérimentales utilisées par d'autres chercheurs. Enfin est nécessaire l'information sur le milieu de la recherche, qui donne à connaître les équipes, les laboratoires nationaux ou étrangers travaillant dans le même domaine. C'est également dans une visée prospective, afin d'ouvrir sa recherche et d'envisager dans quel sens l'orienter dans les années qui suivent, que le chercheur s'intéresse aux disciplines apparentées à la sienne. Enfin, ce type de recherche a une dimension plus générale, où sont observées les principales orientations de la recherche dans le monde entier, les grands domaines qui bénéficient de vastes programmes de recherche et des plus importants crédits.

La prépondérance des périodiques

Les périodiques spécialisés sont les ressources documentaires les plus fréquemment citées, toutes disciplines confondues. Les articles de périodiques, principalement sous forme papier, dominent largement toutes les autres formes de support de l'information. Viennent ensuite des types de documents très divers suivant la discipline. C'est largement autour des périodiques spécialisés et de leur utilisation que se déroule une grande part de l'apprentissage du métier de chercheur. Les enseignants-chercheurs doivent en effet diriger leurs étudiants dans le dédale des publications, leur apprendre à choisir, lire, critiquer et évaluer les articles pour parvenir à sélectionner l'information pertinente. Cet apprentissage, cœur de la formation à la recherche, se déroule le plus souvent de façon informelle ; la pratique des réunions bibliographiques n'est véritablement institutionnalisée dans aucun des laboratoires de l'Artois dont j'ai interrogé les membres.

L'extension chronologique de la documentation est fonction du type de discipline ; les sciences humaines peuvent faire appel à des monographies du XIXe et du début du XXe siècle, de même que les mathématiques, qui se démarquent ainsi de l'ensemble des disciplines scientifiques pour qui une information de qualité est nécessairement extrêmement récente. Les articles et les ouvrages de qualité ont en

effet en mathématiques une grande longévité ; il n'est pas exceptionnel que des articles du début du siècle, voire de la fin du siècle dernier, soient consultés par les mathématiciens.

C'est également la fraîcheur de l'information qui est à la base de la valeur accordée aux thèses et aux colloques par les scientifiques et les littéraires. Contrairement aux disciplines littéraires et juridiques, les sciences n'utilisent que très peu les thèses, qui ne sont pas considérées comme une source d'information essentielle, puisque les principaux résultats des thèses sont toujours précédemment diffusés sous forme d'articles par les doctorants. Les appréciations diffèrent concernant le recours aux actes de colloques, certains émettant là aussi des réserves quant au caractère récent des informations diffusées.

L'utilisation de documents en langues étrangères par les étudiants de maîtrise varie suivant les pôles. Les enseignants en sciences économiques déplorent la très forte réticence de leurs étudiants de maîtrise à utiliser des articles de revues anglaises ou américaines, tandis que l'aisance en anglais semble un fait acquis chez les étudiants qui s'initient à la recherche en sciences.

2. 2. 4 Usages des nouvelles technologies et de leurs applications

Usage de l'outil informatique

Il apparaît que la discipline d'appartenance du chercheur possède une influence certaine sur l'utilisation des nouvelles technologies. Cette influence n'est pas conditionnée toutefois par la nature intrinsèque de la discipline, mais par la place de l'outil informatique dans les méthodes de la discipline. L'enquête de 1995 a montré que, outre les scientifiques, c'était parmi les linguistes et les juristes que se retrouvaient les utilisateurs les plus familiers de l'outil informatique. Dans les disciplines dont on pourrait s'attendre à ce qu'elles ne soient que peu ou pas sensibilisées à l'informatique évoluent des individualités fortes qui certes ne sont pas représentatives, mais qui, par leur pratique intensive des nouvelles technologies,

contribuent fortement à introduire ces nouvelles façons de travailler auprès de leurs collègues comme de leurs étudiants. Sur le pôle d'Arras un laboratoire comme le CERTEL¹⁵, spécialisé dans la littérature électronique, et par là gros utilisateur de l'outil informatique, ne cesse de faire la preuve auprès des enseignants-chercheurs de lettres et sciences humaines de la nécessité des moyens modernes de communication et d'information ; la petite taille de l'UFR contribue au phénomène.

Usages d'Internet

Toutes disciplines confondues, Internet est un outil utilisé en premier lieu pour la messagerie. L'usage des autres ressources disponibles (revues électroniques, prépublications, catalogues de bibliothèques) diffère suivant la discipline ainsi que l'aisance personnelle du chercheur. Internet permet la recherche d'information plutôt que la diffusion ; un double problème se pose en effet quant à la diffusion de l'information. D'une part la mise à disposition des résultats des investigations sans protection d'aucune sorte fait craindre le pillage, et d'autre part l'information disponible par ce biais ne bénéficie pas d'un cadre officiel susceptible d'apporter une validation scientifique du contenu. Internet constitue un formidable complément par rapport aux périodiques traditionnels. Ces derniers assurent la fonction de légitimation de la recherche, tandis que le réseau permet, lui, la diffusion de l'information ainsi qu'un élargissement de la communication, à travers des formes plus libres et plus directement adaptées aux besoins d'une communauté de recherche : lettres d'information, pré-publications.

Les modes de recherche dépendent de la familiarité de l'individu avec ce media. Les moins habitués utilisent presque exclusivement les moteurs de recherche généralistes, tandis que les internautes confirmés visitent un petit nombre de sites qu'ils connaissent et maîtrisent, et utilisent comme point de départ les pages d'accueil des grandes institutions académiques du monde entier.

¹⁵ Le Centre d'Études et de Recherches sur les Textes Electroniques Littéraires a pour objet d'étude les nouvelles formes d'édition électronique de textes littéraires.

Les publications électroniques

Les personnes interrogées se montre perplexe face au phénomène des publications électroniques. Plus généralement, vis à vis de la recherche d'information avec les nouvelles technologies, « ils n'ont pas l'impression de maîtriser la recherche sur terminal et craignent que quelque chose ne leur échappe »¹⁶. La revue électronique est encore marginale chez les littéraires et les juristes, et chez les scientifiques ne se dessine pas encore un mouvement général en sa faveur, les biologistes et les mathématiciens étant néanmoins les plus attirés. Les réticences rencontrées touchent au mode de consultation : la plupart des chercheurs affirment qu'un journal purement électronique ne peut apporter un confort de lecture suffisant. Il apparaît en réalité que « la lecture sur écran est simplement destinée à rechercher quelque chose ou à évaluer si un article doit être lu plus avant, et imprimer l'article après feuilletage électronique n'est pas très différent d'aller photocopier un papier après avoir feuilleté une revue »¹⁷. En outre, certains chercheurs, extrêmement attachés au butinage, affirment en retirer d'importants avantages, et craignent de perdre cette facilité sur écran. Or l'expérience montre que « feuilleter » au hasard est possible sur écran, et que le butinage trouve donc un équivalent électronique satisfaisant.

Il se dégage de cette enquête une impression générale de satisfaction des chercheurs interrogés vis à vis du SCD de l'Artois, or il importe d'être prudent dans l'interprétation de ce résultat et de nuancer fortement cette impression de satisfaction. Il faudrait se garder de confondre enquête sur les pratiques documentaires et enquête de satisfaction. Le public des chercheurs a mis au point les stratégies informatives indispensables à la satisfaction de ses besoins et, dans son immense majorité, à cette fin a pris l'habitude de contourner l'Artois et de s'adresser à d'autres institutions ; dans son ensemble ce public attend assez peu de l'Artois, et se montre par conséquent aisément satisfait des maigres services qui lui sont rendus.

¹⁶ Marie-France SUCH, « Les réactions de la base », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 32, n°3, 1987, p. 233.

¹⁷ Jean-Paul ALLOUCHE, « Journaux électroniques : le point de vue du chercheur », *Archimag*, 1997, n° spécial, p. 38.

3 Éléments de prospective

L'étude des pratiques des chercheurs, et par conséquent de leurs besoins, exprimés directement ou perceptibles en creux, permet maintenant de proposer des orientations quant aux types de services les plus à même de faire évoluer la situation.

3.1 Revisiter le principe fondateur de globalisation des ressources

En finir avec la doctrine de la localisation

Aussi légitimes soient les objectifs contenus dans le principe d'intégration, force est de constater que les conditions de mise en œuvre ne sont pas adaptés aux besoins de la recherche, et ont même abouti à des résultats contraires à l'effet escompté. Il ne s'agit pas pour autant d'abandonner le principe qui place le SCD au cœur du système documentaire, mais de le faire évoluer pour qu'il redevienne à même de fournir de réels services aux chercheurs, en rappelant que le SCD est responsable de la documentation, mais n'en est pas le dépositaire unique et universel.

Améliorer le circuit d'acquisition au service des chercheurs

La mécanique administrative du processus d'acquisition a pris le pas sur la logique de service qui devrait pourtant prévaloir. L'unique solution pour réhabiliter le principe de globalisation auprès des chercheurs est d'en démontrer le bien-fondé et l'efficacité. On doit donc envisager une amélioration du circuit d'acquisition, en termes de rapidité et de conditions financières. Cette amélioration s'impose d'autant plus que le nouveau marché des acquisitions qui vient d'être conclu concerne désormais les achats de livres et de périodiques de l'université dans sa totalité, et implique donc l'ensemble des acteurs, le SCD comme les laboratoires et centres de recherche.

Formaliser les relations entre le SCD et les centres de recherche

Une meilleure compréhension des objectifs du SCD passe certainement par une formalisation des procédés. Il serait profitable pour le SCD comme pour un centre de recherche d'élaborer et de signer une convention de signalement des collections, indiquant les différentes modalités d'intégration dans la base informatique du SCD, ainsi que les conditions d'accès et de consultation des documents. Le SIGB accorde la possibilité de modifier facilement la localisation d'un document en créant de nouvelles « succursales ». Chaque centre de recherche d'Arras est déjà identifié comme tel, et il serait possible d'élargir cette pratique aux centres des autres pôles. La nécessité d'un engagement formalisé s'impose également pour ce qui est d'une éventuelle répartition des abonnements et des acquisitions entre le SCD et les centres.

Des améliorations sensibles peuvent dès maintenant être apportées sous la forme d'un guide du SCD à l'attention des chercheurs. Disponible sur le site Web du SCD, ce guide permettrait de répondre simplement et rapidement aux principales questions des chercheurs sur le circuit des acquisitions et le mode de collaboration entre le SCD et les chercheurs. Cette publication émanant du SCD permettrait d'informer les enseignants-chercheurs nouvellement arrivés du système qui existe à l'Artois de façon plus rapide et plus sûre que l'unique canal d'information qui existe actuellement, et qui consiste dans les bruits de couloir du centre ou du laboratoire.

3. 2 Repérer l'ensemble des ressources documentaires dans l'université

3. 2. 1 La mise en place d'un catalogue commun

Travail de collecte dans les centres et laboratoires

La BU du pôle de Douai a déjà entrepris de recenser la documentation abritée par le centre de recherche. Le relevé des abonnements est achevé, et celui des ouvrages est en cours. Le travail serait certainement plus délicat à Béthune, Lens et Liévin, où les

portes ne s'entrouvriront que lentement. Le dialogue sera donc indispensable, et les arguments véritablement recevables aux yeux des chercheurs sont ceux qui touchent à une amélioration des services rendus.

Travail interne d'harmonisation des pratiques de traitement des périodiques

On ne peut avoir aujourd'hui qu'une vision fragmentée du fonds du SCD : les instruments de recherche sont variés, et chacun ne livre qu'un aspect de l'ensemble. Les graves lacunes qui existent aujourd'hui dans la signalisation des périodiques sont l'une des raisons pour lesquelles les chercheurs apprécient l'offre de périodiques proposée par d'autres institutions. Il est urgent d'offrir au lecteur un accès complet et clair aux collections, et il faut par conséquent procéder à une uniformisation des pratiques de traitement des périodiques. Cette uniformisation peut se faire suivant deux logiques : celle du renforcement de l'OPAC, et celle du développement du Web du SCD. Si l'on considère le point de vue des chercheurs, de leurs pratiques et de leurs besoins, il semble préférable de privilégier l'orientation qui s'appuie sur le Web. Les chercheurs en effet réclament avec insistance de pouvoir mieux connaître les périodiques de la BU, or, plus simple de conception, la solution du Web sera donc plus rapide à installer, contribuant ainsi à apporter une réponse rapide aux demandes. La mise au point de listes des périodiques par pôle, suivant une division thématique fine et pertinente, et assorties de l'état de collection, est beaucoup plus simple à mettre en oeuvre que l'ouverture du module des périodiques du SIGB, une entreprise longue, et qui prendrait d'autant plus de temps qu'une formation des agents s'avère indispensable.

3.2.2 Les effets induits

Vers une gestion plus rationnelle des crédits et des acquisitions

Connaître l'ensemble des ressources documentaires de l'université donnerait lieu à une gestion plus rationnelle des dépenses, et de cette façon permettrait un accroissement des acquisitions et des abonnements, par suite de la suppression des doublons. Le LSEE, l'un des laboratoires des Sciences appliquées de Béthune, reçoit 5 des

publications I & EC de l'American Chemical Society. Or c'est précisément à destination des chercheurs de ce laboratoire que la BU de Béthune s'est abonnée à 2 de ces publications ; l'information réciproque n'a pas fonctionné, et une rationalisation s'impose donc aujourd'hui.

Valorisation de l'existant

Certaines ressources méritent d'être signalées davantage qu'elles ne le sont aujourd'hui. Le SCD de l'Artois a entrepris dans le domaine des périodiques anciens une politique active, dynamique et efficace, et a commencé à constituer des fonds extrêmement intéressants en rachetant des têtes de collection ou bien des collections entières de périodiques morts. L'Artois conserve par exemple des collections complètes de périodiques qu'il est fort inattendu de rencontrer dans une université qui n'a pas 10 ans d'âge. Il est probable que nombre d'étudiants en maîtrise d'histoire, ainsi que leurs enseignants, ignorent qu'ils peuvent trouver à Arras la collection complète de la *Revue maritime et coloniale* (1861-1896), ou bien plusieurs décennies du *Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France* (1871-1914). Le pôle de Douai conserve un très beau fonds de périodiques juridiques des XIXe et XXe siècles, qui a été confié en dépôt à l'université d'Artois par la Société des Charbonnages de France. Il est regrettable que ce fonds demeure relativement peu connu, mais il est vrai que son statut de dépôt ne permet pas à la BU de le mettre en valeur comme elle l'entendrait.

3.3 Contribuer à la visibilité de la recherche

Accès à la production de l'université

Le SCD pourrait proposer sur son site Web une liste des maîtrises, DEA et thèses soutenus à l'Artois, classées par auteur et par année de soutenance.

Le SCD voit s'ouvrir en ce moment à Béthune une opportunité intéressante qui lui permettrait dans un domaine précis de devenir un centre de ressources reconnu¹⁸. Le laboratoire LSEE est spécialisé au niveau international dans l'étude de l'énergie éolienne, et souhaiterait entreprendre une collaboration avec la BU afin de constituer un fonds de référence sur le sujet. La BU pourrait rassembler les documents produits et reçus par le LSEE à ce sujet, les documents devenant de ce fait bien plus accessibles que s'ils demeuraient dans les locaux du centre.

3.4 Renforcer l'information et la communication

Nécessité de l'information

Il importe que le SCD soit très bien informé de la vie de l'université (décisions du conseil scientifique, événements, projets, congrès, réflexions en cours) et connaisse les grandes orientations de l'université et les enjeux du moment en ce qui concerne la recherche, afin de pouvoir orienter son offre documentaire. Cette connaissance lui permettra de répondre rapidement, et même d'aller au-devant des demandes et des besoins des chercheurs. C'est par ce dynamisme que le SCD peut proposer des services véritables aux chercheurs. Il serait fructueux de tenter de façon systématique d'établir un contact avec les enseignants-chercheurs au moment particulier où ils intègrent l'Artois. Le responsable du pôle pourrait définir et transmettre au nouvel arrivant un questionnaire destiné à fournir la base de relations avec la BU locale. Ce questionnaire demanderait les domaines de recherche précis du nouveau chercheur, la documentation qu'il utilise, ce qu'il attend du SCD, ses souhaits en matière d'acquisitions et d'abonnements. Le taux de retour de ce genre de questionnaires est faible, mais le nouvel arrivant aura été au moins sensibilisé à l'existence du SCD et aux services proposés. Dans le cas où le chercheur répond, cela permettra de lui proposer des documents et des services ciblés d'après le profil indiqué.

¹⁸ L'Université du Québec à Rimouski et l'Université d'Artois ont lancé, à la rentrée 2000, le projet pilote de l'Université de l'éolien : <http://www.eole.org>.

Ressources électroniques et information

Il est vital de tirer les conséquences de la sous-utilisation de FirstSearch. L'analyse de l'échec de ce service souligne le caractère indispensable de la formation interne comme de l'information à destination du public dans le cadre des ressources électroniques. Les offres de ressources électroniques doivent être à la fois préparées, maîtrisées, et suivies avec soin, et doivent faire l'objet d'une promotion soutenue auprès du public des chercheurs susceptible d'être intéressé. Il importe en particulier d'entreprendre et de convaincre les personnes qui peuvent servir de relais auprès de leurs collègues : les directeurs d'UFR et de centres de recherche, et aussi les PRCE de documentation, à qui les enseignants-chercheurs dans certains cas s'adresseront plus facilement qu'aux bibliothécaires. Il faut se rendre compte combien la documentation électronique et les énormes ressources qu'elle met à disposition des utilisateurs modifient, voire bouleversent, les pratiques de travail, par exemple lorsqu'à un chercheur, habitué à explorer une dizaine de titres de périodiques, se trouve proposé un nombre d'abonnements considérablement plus étendu.

Il est inacceptable d'abandonner l'utilisateur au milieu de l'océan d'information proposée. Pour suivre l'exemple de FirstSearch, on peut indiquer au lecteur une sélection de bases de données qui intéressent sa discipline particulière, avec un rapide descriptif du contenu de chacune, et présenter un exemple de recherche. Il est également indispensable de fournir un mode d'emploi de l'outil, reprenant le mode d'accès (connexion, identification, déconnexion) et le déroulement d'une recherche (sélection d'une base, recherche en ligne, affichage des résultats).

L'information et la promotion seront un élément clé de la réussite du système d'information que le SCD a entrepris d'installer, et dont l'étude de définition est actuellement en cours.

3.5 Définir des priorités pour le développement des ressources électroniques

Des bases pour la réflexion

Adaptée en priorité à une documentation papier, puisque la notion de lieu de conservation est centrale à l'Artois, l'organisation documentaire s'applique de façon privilégiée aux sciences humaines, et par conséquent n'est pas encore familière de la documentation électronique, puisque celle-ci reste encore assez limitée dans ce type de disciplines. C'est la principale raison pour laquelle la réflexion sur les ressources électroniques n'est pas encore engagée profondément et les orientations ne sont pas prises. Je m'attacherai donc à dégager des éléments qui permettent d'éclairer les choix futurs en soulignant les traits particuliers de l'Artois. La petite taille de l'université et de sa recherche est à considérer en priorité, et c'est à partir de cet élément central que l'on doit examiner les possibilités qui pourraient s'offrir en matière d'accès aux ressources électroniques.

La nécessité d'une complémentarité bien comprise au sein du pôle universitaire Lille – Nord-Pas-de-Calais

Les chercheurs de l'Artois ont conservé les pratiques d'information auxquelles ils étaient attachés avant leur arrivée, ou bien ont mis au point des stratégies documentaires qui contournent l'Artois et font appel à d'autres institutions. Il serait irréaliste de penser les faire revenir vers l'Artois en leur offrant les mêmes ressources, ou plutôt des ressources d'intérêt inférieur à celles qu'ils trouvent aujourd'hui à moins d'une heure de là, et dans un contexte auquel ils sont habitués et attachés. Il s'agit alors de préciser les conditions d'une complémentarité bien comprise entre l'Artois et les bibliothèques environnantes, le risque est grand en effet de voir la complémentarité jouer en défaveur des institutions de petite taille comme l'Artois. Aujourd'hui l'accès par le Web aux catalogues des universités lilloises permet aux chercheurs de l'Artois de préparer leur journée de recherche à Lille. Les possibilités d'accès à distance à la documentation, depuis le domicile des chercheurs par exemple, pourraient constituer un service utile à des turbo-profs pressés comme ceux de l'Artois.

L'évolution du site Web du SCD, avec en particulier l'accès à l'OPAC, est à resituer dans le cadre plus large du réseau documentaire régional, qui est l'un des objectifs prioritaires du Pôle universitaire européen Lille - Nord-Pas-de-Calais. Le volet documentaire du Pôle prévoit la mise en réseau des catalogues des bibliothèques de la région ; actuellement a lieu la mise en place d'un outil d'interrogation de l'ensemble de ces catalogues par une passerelle Web Z39.50. Cette passerelle rassemblera dans un premier temps les SCD des universités publiques et privées, et dans un deuxième temps les 116 bibliothèques du Nord - Pas-de-Calais, centres de documentation du monde économique comme des collectivités territoriales. Il s'agit d'envisager l'ensemble des possibilités dont le pôle européen Lille - Nord-Pas-de-Calais pourrait être le cadre. La phase de basculement de l'OPAC sur le Web intervient à un moment où toutes les questions de fond n'ont pas encore été discutées et réglées. Le stade actuel ne pourrait constituer qu'une étape transitoire avant une redéfinition notable des objectifs et des services à valoriser. Le pôle avait commencé en 1999 à développer un projet de consortium (abonnement à la base Swetsnet) ; le projet est maintenant abandonné, mais d'autres formes de coopération sont à concevoir.

Elargir l'offre

La taille réduite de l'université d'Artois et de sa recherche, et le faible nombre des utilisateurs concernés, sont un élément déterminant dans le choix d'une offre électronique. C'est donc en priorité vers la fourniture de documents et la veille que peuvent s'orienter les services à proposer aux chercheurs dans une université du type de celle de l'Artois. Vu le petit nombre de chercheurs, le développement d'un service de fourniture de document à la carte pourrait réduire notablement les charges financières engendrées par des abonnements complets. Il faudrait procéder à une évaluation comparée du coût et de l'efficacité d'une part de l'abonnement aux périodiques et d'autre part de l'accès aux articles par le prêt entre bibliothèques, mais aussi par le biais des intermédiaires. Dans ce dernier cas, le plus simple serait d'étudier les possibilités offertes par l'abonnement actuel de la BU à FirstSearch, puisque OCLC est fournisseur de document. Il faudrait aussi s'informer des conditions particulières consenties par Dawson, le titulaire du marché des

périodiques pour l'Artois, sur son produit Information Quest. Une évaluation efficace des intérêts respectifs des diverses solutions doit intégrer non seulement les coûts financiers pour la bibliothèque des abonnements, de l'accès aux articles et du prêt entre bibliothèques, mais aussi le coût d'opportunité pour les usagers, c'est-à-dire la valeur du temps passé à attendre l'arrivée des articles. Ce dernier, quoique difficile à mesurer, est déterminant pour parvenir à une réelle comparaison entre les différents modes d'accès.

Pour ce qui est de la veille sur une sélection de sommaires ou sur profil de recherche, OCLC propose le service Contentsalerts, lié à l'énorme base de sommaires ContentsFirst, et Information Quest possède des offres similaires.

Concernant l'accès aux périodiques, une université comme l'Artois, de taille modeste et possédant un assez faible nombre d'abonnements (1141 abonnements), trouverait des avantages importants dans la participation à un consortium comme COUPERIN. Le consortium permet en effet d'élargir l'offre documentaire d'un SCD en allant bien au-delà des abonnements papier reçus. Chaque membre du consortium peut accéder à la version électronique de ses propres abonnements, mais également à la version électronique des publications auxquelles sont abonnés les autres membres. COUPERIN est fondé sur une volonté de mutualisation des ressources, dans le but d'augmenter au moindre coût le nombre des revues offertes aux lecteurs. Profitant des abonnements des universités partenaires, l'Artois pourrait augmenter considérablement son offre de périodiques. De plus, la plupart des éditeurs de revues électroniques proposent un service d'alerte par messagerie ou de recherches personnalisées, dont les chercheurs pourraient bénéficier également.

CONCLUSION

La fréquente incompréhension dont font l'objet les objectifs du SCD doit l'inciter à accentuer sa politique de communication dans un esprit de concertation constructif. Un effort de rationalisation des acquisitions permettra à la BU comme aux centres de recherche d'acquérir davantage de documents et, dans tous les cas, l'amélioration des services à proposer aux chercheurs s'appuie sur une collaboration accentuée.

A l'échelle de l'université, la généralisation des protocoles d'accord entre le SCD et les centres de recherche pourrait prendre place dans un projet de formalisation de la politique documentaire du SCD. Les conventions auraient l'avantage de permettre enfin de lever l'ambiguïté qui perdure entre les notions de localisation et de conservation et fausse beaucoup de situations ; elles pourraient constituer à ce titre l'un des volets de la charte documentaire générale ainsi que des chartes documentaires des groupes de disciplines.

L'effort continu de positionnement du SCD au cœur du dispositif documentaire doit s'appuyer sur le développement de services susceptibles de répondre à l'évolution des pratiques d'information des chercheurs. Cette dynamique assoit la crédibilité du SCD auprès des enseignants-chercheurs.

Un catalogue exhaustif des collections disponibles à l'université constituerait un service essentiel à la communauté des chercheurs. La localisation des collections permettrait d'accroître le nombre de lecteurs de la documentation de recherche, d'approfondir la coopération entre les pôles, et de faire ainsi du SCD un acteur de la recherche dans l'université, en suscitant des échanges fructueux entre chercheurs de différentes disciplines.

BIBLIOGRAPHIE

Les bibliothèques universitaires

CALENGE, Bertrand, DELORME, Sylvie, SALAUN, Jean-Michel, SAVARD, Réjean (dir.). *Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur*. Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'université du Québec, 1995. 496 p.

LACHENAUD, Jean-Philippe. *Bibliothèques universitaires, le temps des mutations : rapport d'information fait au nom de la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation*. Paris : Sénat, 1998. 150 p. Rapports du Sénat.

RENOULT, Daniel. *Les bibliothèques dans l'université*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1994. 358 p.

VAN DOOREN, Bruno. *Rapport Van Dooren – Bibliothèques universitaires et nouvelles technologies*. [En ligne]. Page consultée le 4 novembre 2000. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.education.gouv.fr/rapport/vandooren/depart1.htm>

Les chercheurs et leurs bibliothèques

ALLOUCHE, Jean-Paul. Journaux électroniques : le point de vue du chercheur. *Archimag*, 1997, n° spécial, p. 38-39.

Les enseignants du supérieur et la lecture. Sondage SCP Communication pour le compte du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du journal *Le Monde*. Maisons-Alfort : 1993. 3 vol.

FRAISSE, Emmanuel, RENOULT, Daniel. Les enseignants du supérieur et leurs bibliothèques universitaires. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1994, t. 39, n° 4, p. 18-25.

LE COADIC, Yves. Les atomes crochus : quelques aspects des pratiques de communication en chimie. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1987, t. 32, n°3, p. 232.

MAHE, Annaig, CHARTRON, Ghislaine. Enquête sur les pratiques informationnelles des moniteurs-doctorants du CIES de Jussieu. [En ligne]. Page consultée le 4 janvier 2001. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/cies97/cies97te.htm>

PADIOU, Hubert. Le chercheur dans la bibliothèque. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, 1995, n° 167, pp. 32-35.

PEROL-ISAACSON, Dominique, LAMY-FAURE, Catherine, et SABATIER, Isabelle. Entre tradition et innovation : les pratiques des chercheurs en économie/gestion. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1999, t. 44, n° 5, pp. 35-39.

ROCHARD, Marie-France. Quelle bibliothèque pour la recherche : enquête auprès des chercheurs scientifiques de l'université Claude-Bernard Lyon-1. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1984, t. 29, n° 1, pp. 26-31.

SUCH, Marie-France. Les réactions de la base », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1987, t. 32, n°3, p. 233.

La recherche et sa documentation

CHARTRON, Ghislaine, MARANDIN, Clarisse. La presse scientifique et électronique : analyse de l'offre des intermédiaires. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1998, t. 43, n° 3, p. 28-40.

GARDEN, Maurice. Les bibliothèques de recherche. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, t. 41, n° 2, p. 20-25.

Le management de la documentation électronique. Actes de la journée d'étude du vendredi 18 septembre 1998. [En ligne]. Page consultée le 2 octobre 2000. Disponible sur le World Wide Web : http://www-sv.cict.fr/adbu/actes_et_je/je98/sommaire.html

MUET, Florence. Services et revues électroniques dans l'enseignement supérieur. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1999, t. 44, n° 5, p. 18-23.

PINEDE, Nathalie. *D'une logique documentaire vers une logique d'information scientifique : analyse d'une émergence et conditions de développement dans le contexte de l'enseignement supérieur et de la recherche en France*. Thèse, Bordeaux-3, 1998, DUCASSE, Roland (dir.).

Recherche et documentation : le rôle des bibliothèques par rapport aux besoins en information scientifique et technique des chercheurs. Actes de la journée d'étude du XXIXe congrès national de l'ADBU, Dunkerque, 17 septembre 1999. [En ligne]. Page consultée le 2 octobre 2000. Disponible sur le World Wide Web : http://www-sv.cict.fr/adbu/actes_et_je/je99/ActesJE99.html

REIBEL, Iris. La création d'un consortium de bibliothèques universitaires : son impact sur la politique d'abonnement aux périodiques électroniques. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2000, t. 45, n° 2, p. 50-51.

Ressources documentaires et recherche. *Arabesques*, 1999, n° 14, p. 16-26. [En ligne]. Page consultée le 2 octobre 2000. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.abes.fr/ara14.htm>

SABATIER, Isabelle. Une bibliothèque de recherche à Paris-Dauphine. *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, t. 41, n° 2, p. 26-34.

Les universités nouvelles

Comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel. *Les universités nouvelles*. Paris : CNE, 1996. 76 p. [En ligne]. Page consultée le 2 novembre 2000. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.cne-evaluation.fr>

Délocalisation des universités dans les villes moyennes : quelles bibliothèques ? *Bulletin d'informations de l'association des bibliothécaires français*, 1991, n° 151, p. 65-90.

FREMONT, Armand, HERIN, Robert, et JOLY, Jacques. *Atlas de la France universitaire*. Paris : La Documentation française, 1992. 270 p.

L'université d'Artois et son SCD

Bibliothèque de l'université d'Artois. *Rapport d'activité 1999*. n. p.

Comité national d'évaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel. *L'université d'Artois*. Paris : CNE, 1996. 60 p. [En ligne]. Page consultée le 2 novembre 2000. Disponible sur le World Wide Web : <http://www.cne-evaluation.fr>

GIRAUDON, Anne. *Variantes et similitudes des modes de gestion documentaire sur les cinq sites du SCD de l'Université d'Artois : est-il souhaitable d'uniformiser certaines pratiques ?* Projet professionnel personnel de bibliothécaire : dossier d'aide à la décision, 2000.

Le réseau documentaire. *Pôle Nord-Sud – Revue bimestrielle d'information du Pôle universitaire européen Lille – Nord-Pas-de-Calais*, mars-avril 1999, n° 1, p. 1-4.

ROUBAUD, Françoise. Eurorégion. *Arabesques*, oct.-nov.-déc. 2000, n° 20, p. 7-10.

THUMERELLE, Pierre-Jean. Nord-Pas-de-Calais, un rattrapage spectaculaire. In Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. *Développement universitaire et développement territorial : l'impact du Plan Université 2000, (1990-1995)*. Paris : La Documentation française, 1998, p. 89-97.

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE I

Le schéma « Université 2000 » pour le Nord

ANNEXE II

Les 15 partenaires du Pôle universitaire européen Lille - Nord-Pas-de-Calais

ANNEXE III

Tableau récapitulatif : les surfaces, les collections, les publics du SCD

ANNEXE IV

Les formations de troisième cycle à l'université d'Artois

ANNEXE V

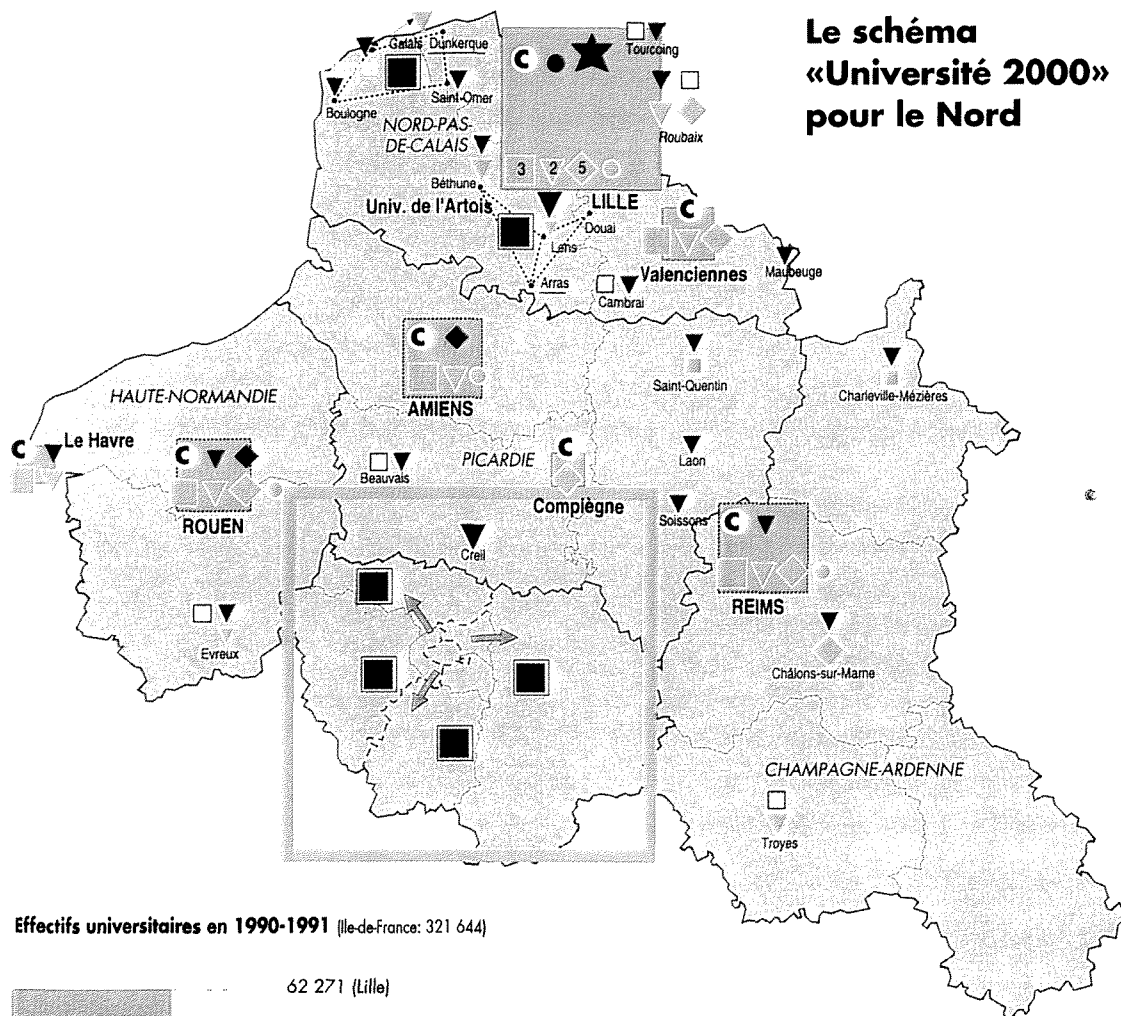
Les équipes de recherche à l'université d'Artois

ANNEXE VI

Enquête sur les pratiques de documentation et d'information des chercheurs de l'Artois : guide d'entretien

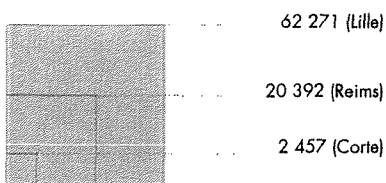
ANNEXE I

Extrait de : FREMONT, Armand, HERIN, Robert, et JOLY, Jacques. *Atlas de la France universitaire*. Paris : La Documentation française, 1992. p. 263.



**Le schéma
«Université 2000»
pour le Nord**

Effectifs universitaires en 1990-1991 (Ile-de-France: 321 644)



Equipements potentiels ou en réalisation (C.I.A.T des 3-10, 28-11-1991 et du 29-01-1992)

- ★☆☆ Pôle européen créé, en cours de création ou en projet
- Nouvelle université
- Renforcement et extension de l'université
- Pôle de développement universitaire
- Antenne universitaire: création ou extension de locaux
- ▼ Nouvel IUT de plein exercice
- ▼ Nouveau(x) département(s) d'IUT (dans un site existant ou dans un nouveau site)
- ◆ Nouvelle école d'ingénieurs (centres E.N.S.A.M ou écoles et filières d'ingénieurs d'université)
- Nouvel institut d'études politiques
- Autre formation nouvelle ou délocalisée
- ∨ Réseau d'universités nouvelles
- ∨ Réseau d'universités à promouvoir
- C Extension et aménagement des sites universitaires

Implantations universitaires existantes en 1992

- ③ Universités (et leur nombre, s'il y en a plus d'une)
 - Antenne universitaire et formations délocalisées
 - ⊕ Ecoles d'ingénieurs MEN (et leur nombre, s'il y en a plus d'une)
 - ⊗ IUT de plein exercice (et leur nombre, s'il y en a plus d'un)
 - ∨ Département(s) d'IUT
 - Institut universitaire de formation des maîtres
- REIMS Siège d'Académie

Extrait de la carte générale hors texte

© GIP RECLUS MEN-DPDU 1992

ANNEXE II

Les 15 partenaires du Pôle universitaire européen Lille – Nord-Pas-de-Calais

L'enseignement supérieur

Université Lille-1

Université Lille-2

Université Lille-3

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Université d'Artois

Université du Littoral-Côte d'Opale

Fédération universitaire et polytechnique de Lille

Institut universitaire de formation des maîtres

Association des grandes écoles de la région Nord – Pas-de-Calais

La recherche

Centre hospitalier régional universitaire de Lille

Office national d'études et de recherches aérospatiales – Institut de mécanique des fluides de Lille

Les collectivités territoriales

Région Nord - Pas-de-Calais

Lille métropole communauté urbaine

Le monde économique

Chambre régionale de commerce et d'industrie Nord - Pas-de-Calais

Chambre de commerce et d'industrie de Lille-Roubaix-Tourcoing

ANNEXE III

Tableau récapitulatif : les surfaces, les collections, les publics du SCD

	ARRAS	BETHUNE	DOUAI	LENS	LIEVIN	TOTAL SCD
surfaces (m ²)	3000	1300	1800	800	100	6000
collections						
ouvrages	81000	12407	9671	9369	4098	116 545
périodiques	771	224	231	162	55	1443
publics						
inscrits (totalité)	3128	893	1129	1047	693	6890
inscrits (étudiants)	3024	826	1037	889	467	6243
audience	73,92 %	74,01 %	70,49 %	63,14 %	87,78 %	72,44 %

L'audience de la bibliothèque est calculée par rapport au nombre d'étudiants.

ANNEXE IV

Les formations de troisième cycle à l'université d'Artois

DEA

Arras	Effectifs (inscrits pédagogiques)
<u>UFR de Lettres</u>	
DEA « Analyses littéraires et histoire de la langue française » Cohabilitation : Artois, Littoral, Lille 3, Valenciennes	4
DEA « Théories et analyses linguistiques » Cohabilitation : Artois, Lille 3, Littoral, Picardie, Valenciennes	1
<u>UFR d'Histoire et Géographie</u>	
DEA « Histoire et civilisation » Cohabilitation : Artois, Picardie, Littoral	30
<u>UFR de Langues</u>	
DEA « Réaménagement des sociétés : entre traditions culturelles et nouvelles technologies » Cohabilitation : Artois, Lille 3, Le Havre	4
DEA « Langues et cultures en contact : mondes anglophones et francophones » Cohabilitation : Artois, Littoral	13
DEA « Langues, littératures et civilisations des pays de langue germaniques et slaves » Cohabilitation : Artois, Lille 3, Rouen, Valenciennes	2

Béthune

UFR des sciences appliquées

DEA de Génie civil Cohabilitation : Artois, Lille 1, Ecole centrale de Lille	9
---	---

Douai

DEA « Droit de l'environnement » Cohabilitation : Artois, Littoral	14
---	----

Lens

Mathématiques	3
Informatique	5
Sciences de la vie	4
Spectroscopie	3
Chimie	3

Doctorats

Arras	Effectifs (inscrits pédagogiques)
<u>UFR de Lettres</u>	9
Littérature	3
Littérature comparée	5
Linguistique	1
<u>UFR d'Histoire et Géographie</u>	19
Histoire ancienne	1
Histoire médiévale	6
Histoire moderne	8
Histoire contemporaine	4
<u>UFR de Langues</u>	5
Etudes anglaises et nord-américaines	4
Etudes germaniques	1

Béthune

<u>UFR des sciences économiques</u>	3
-------------------------------------	---

<u>UFR des sciences appliquées</u>	
Génie civil	14
Génie informatique et électronique	1
Génie électrique	6
Sciences physiques	1

Douai

Droit privé	7
Droit public	12

Lens

Mathématiques	2
Informatique	8
Sciences de la vie	1
Spectroscopie	3
Chimie	2

ANNEXE V

Les équipes de recherche à l'université d'Artois

Pôle d'Arras

EQUIPES DE RECHERCHE RECONNUES PAR LE MINISTERE

○ Six Equipes d'accueil

- Laboratoire Des Anciens Pays-Bas à l'Eurorégion
Responsable : Professeur Gilles DEREGNAUCOURT
- Centre de recherches en histoire économique contemporaine
Responsable : Professeur Denis VARASCHIN
- Centre de recherches en histoire ancienne :
Urbanisation, sociétés urbaines et démographie dans le monde antique
Responsable : Professeur Jean-Nicolas CORVISIER
- Centre de Recherche
Dynamique des réseaux et Territoires
Responsable : Professeur Bouziane SEMMOUD
- Centre d'Etudes et de Recherche de l'Artois
sur les Cultures et Intertextualités (C.E.R.A.C.I)
Responsables : Professeur Jean-Jacques POLLET
Professeur Suzanne VARGA
- Centre d'Etudes et de Recherches en Traductologie de l'Artois
(C.E.R.T.A)
Responsable : Professeur Michel BALLARD

○ Trois jeunes Equipes

- Centre Grammatica
Responsable : Professeur Nelly FLAUX
- Centre de Recherches Littéraires " Imaginaire et Didactique "
Responsable : Professeur Francis MARCOIN
- Centre d'Etudes et de Recherches sur les Textes Electroniques
Littéraires (C.E.R.T.E.L)
Responsable : Professeur Alain VUILLEMIN

Pôle de Béthune

EQUIPE ASSOCIEE AU CNRS

○ *Unité Mixte de Recherche*

- *Laboratoire de Chimie Physique Appliquée (L.C.P.A)*
Unité de Recherche associée au C.N.R.S URA 876
Responsable : Professeur Rodolphe Minnetti

**EQUIPES DE RECHERCHE
RECONNUES PAR LE MINISTERE**

○ *Trois Equipes d'accueil*

- *Le Laboratoire d'Artois, Mécanique et Habitat (L.A.M.H)*
Responsable : Professeur Bruno DUTHOIT
- *Le Laboratoire des Systèmes Electrotechniques et Environnement (L.S.E.E)*
Responsable : Professeur Jean-François BRUDNY
- *Equipe de Recherche en Economie Internationale de l'Artois (E.R.E.I.A)*
Responsable : Professeur Ahmed HENNI

**CENTRE PROPRE DE L'UNIVERSITE
SOUTENU PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE**

- *Laboratoire en Organisation et Gestion de la Production (LaboGP)*
Responsable : Professeur Gilles GONCALVES

Pôle de Douai

**EQUIPE DE RECHERCHE
RECONNUE PAR LE MINISTERE**

○ Une Equipe d'accueil

○ Ethique et Procédures

Responsable : Professeur Manuel GROS

Pôle de Lens

**EQUIPES DE RECHERCHE
RECONNUES PAR LE MINISTERE**

○ Quatre Equipes d'accueil

○ Le Laboratoire de Physico-Chimie des Interfaces et Applications
(L.P.C.I.A)

Responsable : Professeur Marc WARENGHEM

○ Le Centre de Recherche en Informatique de Lens

Responsable : Professeur Eric GREGOIRE

○ Le Laboratoire de Géométrie-Algèbre

Responsable : Professeur Martin SARALEGUI-ARANGUREN

○ Le Laboratoire de Biochimie Moléculaire et Cellulaire

Responsable : Professeur Ioannis KARAMANOS

**CENTRE PROPRE DE L'UNIVERSITE
SOUTENU PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE**

○ L.A.M.A.P.S. (équipe d'université)

Responsables : Valérie FAYT, maître de conférences

Olivier CHOVAUX, maître de conférences

ANNEXE VI

ENQUETE SUR LES PRATIQUES DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION DES CHERCHEURS DE L'ARTOIS

Guide d'entretien

Présentation des activités pédagogiques et de recherche

UFR – Discipline

Domaine de recherche

En quelle année êtes-vous arrivé à l'Artois ?

Pratiques de travail

Où travaillez-vous de préférence ?

Si vous êtes enseignant-chercheur, comment se répartit (approximativement) votre temps de travail dans la semaine entre vos différentes tâches ?

Pratique de l'outil informatique : ordinateur, bases de données, cédéroms, Internet

Pratiques de documentation et d'information

Spécificités de la discipline

Principales sources d'information

Part en langue étrangère

Cherchez-vous également de l'information dans des disciplines connexes à la vôtre ?

Quels sont les principaux obstacles que vous rencontrez dans l'accès à l'information ?

Utilisation des structures documentaires

Quelle est pour vous la bibliothèque de référence dans votre domaine ?

Quelles bibliothèques fréquentez-vous ? pour les collections ? les services ?

Quel rôle pensez-vous que les bibliothèques peuvent / doivent jouer dans votre domaine ?

La BU de l'Artois

Pensez-vous que la documentation dont vous disposez à l'université soit suffisante pour votre activité de chercheur ? suffisamment à jour ? suffisamment à proximité ?

Quelles améliorations pourraient être apportées dans l'accès à la documentation dans votre domaine :

+ de documents

prêt long

meilleur accès à l'information électronique

meilleure organisation interne des bibliothèques

+ d'effectifs ? + de personnel compétent ?

Quelle collaboration avec les bibliothécaires ?

Procédez-vous vous-même à des acquisitions pour le programme de recherche auquel vous participez ?

NTIC

Quelle place les ressources électroniques occupent-elles dans la documentation qui concerne votre discipline ? Où les consultez-vous ?

Utilisez-vous des périodiques électroniques ?

Vos publications sont-elles uniquement sur support papier, ou avez-vous déjà publié sur support électronique ?

Quel apport d'Internet ?

Pratiques des étudiants

Que pensez-vous des pratiques de recherche de vos étudiants qui s'initient à la recherche ? Estimez-vous que leurs besoins sont satisfaits par la documentation proposée par l'université ?